



ColBlanc

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTREAL (SCFP)

TOUS COLS BLANCS RÉUNIS

pages 3 et 4

Le point sur l'équité

page 4

Négociations à Anjou 80

page 8

Violence faite aux femmes 12 jours d'actions

page 16

Col blanc engagée : Mélanie Bourgeois



**Montréal,
fais une ville de toi!**

SFMM-SCFP

FAITES-VOUS UN CADEAU... Signez la pétition !

www.montrealfaisunevilledetoi.com

À l'occasion des Fêtes, l'Équipe du SFMM (SCFP) offre aux fidèles lecteurs du ColBlanc ses vœux sincères de prospérité, de santé, de fraternité et de solidarité. Pour la nouvelle année, souhaitons-nous une enquête publique, l'équité salariale enfin réalisée, une nouvelle Charte à Montréal et des conventions collectives à la hauteur de nos attentes!



«Il faut que la voix des hommes sans voix empêche les puissants de dormir.» (Abbé Pierre)

Agenda

24 décembre

Veille de Noël, jour de congé férié

27 et 28 décembre

Jours de congés fériés (jour de Noël et lendemain de Noël)

29 et 30 décembre

Jours de congés chômés payés (voir votre convention collective)

31 décembre

Veille du jour de l'An, jour de congé férié

3 et 4 janvier 2011

Jours de congés fériés (jour de l'An et lendemain du jour de l'An)

21 janvier 2011

Jour du Drapeau du Québec (le 21 janvier 1948, le fleurdelisé devient le drapeau officiel du Québec)

30 janvier au 5 février 2010

Semaine de la prévention du suicide

Février

Mois de l'Histoire des noirs

16 au 18 février 2011

Rencontre pancanadienne du secteur municipal du SFCP, Toronto

À l'intérieur

Équité salariale : Préserver les droits de ses membres.....	p. 3
Équité salariale au Parc Jean-Drapeau ..	p. 3
Maintien de l'équité salariale au Parc Six Flags (La Ronde)	p. 4
Négociations à Anjou 80.....	p. 4
Des départs et des arrivées.....	p. 5
Des comités actifs.....	pp. 6-7
12 jours pour éliminer la violence faites aux femmes.....	p. 8
Marche mondiale des femmes.....	p. 8
Femmes en marche pour le bien commun.....	p. 9
Contrats municipaux : transparence et éthique.....	p. 9
Actualités syndicales	p. 12
Campagne Centraide.....	p. 13
La FTQ demande une enquête publique.....	p. 13
Propagande antisyndicale	p. 14
Des mots qui font suer.....	p. 15
Gestion du stationnement.....	p. 15
Entrevue avec Mélanie Bourgeois	p. 16
Rions avec Léopold Lauzon.....	p. 17
Lectures et sentiments.....	pp. 18-19

Bravo André !



L'équipe du ColBlanc joint sa voix à celle de l'Équipe syndicale et félicite notre confrère André Dollo, secrétaire général au SFMM (SCFP) qui a complété avec succès une maîtrise en prévention et règlement des différends à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

André a reçu son diplôme, le 25 septembre dernier, lors de la Collation des grades de l'Université de Sherbrooke. Encore bravo!



NOUVELLE DIRECTRICE SYNDICALE

Élyse Corbière

Ville de Westmount

Téléphone: 514 989-5375

Télécopieur : 514 989-5480

Courriel : ecorbiere@westmount.org



L'imprimerie de la Ville de Montréal Le SFMM : un client satisfait



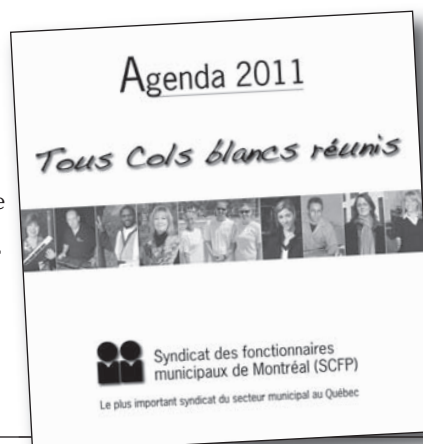
C'est une première qui a toutes les chances de se répéter dans le futur. Alors que les activités du Centre d'impression de la Ville de Montréal ne cessent de diminuer au profit d'imprimeurs privés, l'Équipe du SFMM a tenu à encourager ses membres affectés à cette unité et, plutôt que d'acheter chez Bureau en Gros les traditionnels agendas commercialisés, a opté pour ceux produits par ce centre.

Ainsi, cette année, tous les membres du conseil de direction du SFMM (SCFP) recevront un agenda entièrement fabriqué par les Cols blancs de Montréal. De qualité, complet et à prix compétitif, le résultat est plus que satisfaisant!

L'Équipe du SFMM entend récidiver l'an prochain en élargissant sa distribution à tous les membres de son Conseil général.

Ce geste symbolique vise à dénoncer la situation qui prévaut actuellement dans ce secteur d'activités. Le SFMM exige que soit rapatriés à l'interne les services d'impression confiés à gros prix à des firmes privées.

L'Équipe remercie les Cols blancs du Studio de design graphique et du Centre d'impression de la Ville de Montréal ainsi que Richard McLaughlin, directeur syndical représentant les membres de cette unité, qui a coordonné le projet avec brio. Félicitations aux artisans qui ont à cœur leur travail et merci pour l'excellent travail.



Bienvenue Emmy !

Le 29 septembre dernier à 8h33, notre consœur Julie Poulin, ex-directrice syndicale à la Ville de Westmount actuellement en congé de maternité a donné naissance à Emmy Tarte qui pesait 6 lbs et 14 onces. Julie voit donc sa petite famille s'agrandir puisqu'elle est déjà la maman de deux garçons (des jumeaux). Nos meilleurs vœux à Julie et au nouveau papa Louis Alexandre Tarte.



Date de tombée des textes pour le prochain numéro du **ColBlanc** :

**le vendredi
14 janvier 2011**



Publication officielle des membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), 514 842-9463 / colblanc@sfmm429.qc.ca
Publiée par le Comité du journal à 11 500 exemplaires.
Les textes publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs.
Nous n'insisterons jamais assez : nos pages sont ouvertes à tous les membres du SFMM (SCFP).
Toutes reproduction, traduction et diffusion des textes sont autorisées à condition d'en citer la source.
Dépôt légal à la Bibliothèque de la législature et à la Bibliothèque nationale du Québec, Division des acquisitions pour Canadiana et Bureau de dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa (SSN 0227-6064).
Composée et imprimée par des travailleuses et travailleurs syndiqués, membres d'un syndicat affilié à la FTQ.
Veuillez prendre note que, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin (même si ce n'est pas toujours le cas) et vice-versa (même si ce n'est pas toujours le cas).

Responsable à l'exécutif du Comité du journal : André Dollo
Agents d'information : Michèle Blais et Jean-René Usclat
Responsable : Gérald Brosseau
Secrétaire : Benoît Méthot
Membres : Sophie Aumais, Maryse Chrétien et Pascal Labine
Caricaturistes : Jean-François Biron et Gérald Brosseau
Mots croisés : Gilles P. Charron
Photographes : Michèle Blais, Gérald Brosseau et Julie Lépine.
Infographie : Marcel Huot (Atelier Québécois Offset inc.)



Équité salariale au SFMM (SCFP) Préserver les droits de ses membres



Monique Côté, présidente du SFMM (SCFP)



Le 5 novembre dernier, nous avons publié un *Fonctionnaire Express* afin d'informer l'ensemble de nos membres des agissements du gouvernement en matière

d'équité salariale. Sans reprendre entièrement le contenu de notre publication, précisons que les amendements législatifs apportés à la *Loi sur l'équité salariale*, adoptés en mai 2009, sont venus changer la donne.

Alors que nous devons, à partir des résultats de l'exercice d'équité salariale en cours poursuivre le maintien dans les villes reconstituées, voilà qu'il nous faut réaliser un programme d'équité salariale dans les 12 villes reconstituées au 1^{er} janvier 2006 sans tenir compte de ce que nous avons fait à la ville centre.

Une interprétation qui sème la zizanie et rend l'équité inéquitable !

Ce n'est pas la *Loi* amendée qui cause problème mais plutôt l'interprétation qu'en fait la Commission de l'équité salariale. Cette interprétation, si elle est maintenue — au moment de rédiger ce texte rien ne laissait présager qu'il en serait autrement — fait en sorte que les membres de ces municipalités qui occupent des catégories d'emploi à prédominance féminine se méritant un correctif d'équité salariale recevraient un ajustement rétroactif pour la période du 21 novembre 2001 au 31 décembre 2005 seulement, et ce, en fonction de l'exercice d'équité de la Ville de Montréal.

Du 1^{er} janvier 2006 à la date de fin du nouvel exercice, c'est le programme d'équité salariale de chaque ville reconstituée qui déterminera s'il y a ou non des correctifs

pour les catégories d'emplois à prédominance féminine.

D'ores et déjà, nous savons que cette situation générera une avalanche de questions d'applications pratiques et causera des iniquités chez nos membres. C'est inacceptable!

Le SFMM a interpellé le premier ministre

En conséquence, avec le soutien du président de la FTQ, Michel Arseneault, nous avons écrit au premier ministre Jean Charest pour solliciter une rencontre et dénouer la situation. Nous avons également informé l'ensemble des députées provinciales ainsi que certains députés de la région montréalaise — incluant la ministre de la Condition Féminine et la chef de l'opposition — de notre situation.

Ceci dit, notre Syndicat est à pied d'œuvre afin de tout mettre en place pour amorcer les travaux avec les villes reconstituées. La loi est claire à cet effet, les employeurs doivent mettre en place des programmes distincts et créer un comité d'équité salariale composé de personnes désignées par notre Syndicat. Nous avons formellement demandé une rencontre aux employeurs afin d'instituer les comités d'équité salariale, et ce, dans les 12 villes reconstituées.

Mise en garde

À cet égard nous mettons en garde les employeurs des villes reconstituées qui seraient tentés de réaliser les travaux d'équité salariale de façon unilatérale. Nous n'hésiterons pas à déposer des plaintes, dès janvier 2011, et à prendre tous les recours nécessaires pour préserver les droits des femmes du SFMM à participer à la réalisation de l'équité salariale!

Impasse à la Ville de Montréal

Au moment de rédiger ce texte, l'équité salariale n'était toujours pas résolue avec la ville centre. Bien que les travaux soient passés en mode accéléré depuis plusieurs semaines, aucune entente n'est encore intervenue. Du côté de la Ville, on semble traiter ce dossier comme une négociation. Ce qui n'a pas sa raison d'être. L'employeur doit comprendre qu'il n'y aura pas de règlement possible tant et aussi longtemps que les évaluations d'emploi ne seront pas complétées à la satisfaction de la partie syndicale et convenues entre les membres du comité d'équité salariale.

En terminant, nous déplorons la

déclaration publique du directeur du Capital humain, Jean-Yves Hinse, quant à l'avantage que nous aurions à ce que l'échéancier du 31 décembre 2010 soit dépassé, alors que les membres du comité syndical travaillent d'arrache pied du matin jusqu'à tard en soirée pour achever le travail. Nous tenons à lui rappeler que le «joueur» qui a commis, depuis le tout début de la partie, de l'obstruction, c'est la Ville. L'administration municipale a usé de tous les stratagèmes imaginables pour ralentir le processus et en retarder la finalité, et n'eut été de la date butoir prévue à la loi, nous serions encore en train de tourner en rond!

À la recherche de l'équité perdue



Équité salariale au parc Jean-Drapeau Un peu de bonne volonté pour conclure !



Édith Cardin, membre du comité d'Équité salariale du SFMM (SCFP)



Si vous avez lu le dernier *Fonctionnaire Express* du 5 novembre dernier qui traitait de l'équité salariale, vous comprenez que la nouvelle Loi 25, modifiant la Loi sur l'équité salariale, vient changer la donne pour les employeurs n'ayant pas terminé leur exercice d'équité salariale. En effet, ces derniers ont jusqu'au 31 décembre 2010 pour terminer et effectuer leur 2^e affichage sans quoi des pénalités supplémentaires s'ajouteront à celles déjà prévues.

Quels effets pour le Parc Jean-Drapeau ?

Difficile à dire dans le contexte. L'employeur ne veut pas discuter de la prédominance d'UN emploi! En conséquence, le premier affichage ne peut avoir lieu. Néan-

moins, des rencontres se tiennent et les travaux avancent. Rappelons qu'en début d'année, au Parc Jean-Drapeau, nos différends ont été soumis à la Commission de l'équité salariale (CES) par notre Syndicat. En effet, les désaccords rencontrés étaient trop importants pour nous permettre de poursuivre l'exercice.

Précisons que lorsqu'un cas lui est soumis, la Commission propose la conciliation dans la totalité des différends qui lui ont été transmis.

Qu'est-ce que la conciliation ?

Lorsque les parties acceptent l'offre de la conciliation, une conciliatrice ou un conciliateur intervient en vue de rechercher une entente qui soit conforme à la loi et qui soit satisfaisante pour les parties impliquées.

Cette démarche relève de la volonté de

favoriser des relations harmonieuses entre les parties.

Les échanges se poursuivent

Les membres du comité d'équité salariale du Parc Jean-Drapeau ayant accepté la conciliation, nous travaillons maintenant en présence de Mme Monique Thérout, conciliatrice à la CES. Depuis, nous nous sommes mis d'accord sur les catégories d'emploi, sur la prédominance de chacune des catégories (à l'exception d'une) et sur plusieurs des facteurs du plan d'évaluation. Nous en sommes maintenant à échanger et à discuter sur les cotes d'évaluation.

Conclure avant Noël, c'est possible !

L'employeur ayant, par le passé, signifié qu'il serait difficile de retrouver les titulaires

qui ont occupé les emplois des catégories concernées pour réaliser une cueillette d'informations uniforme. Nous avons donc évalué les catégories sur la base des descriptifs d'emploi en vigueur au 21 novembre 2001. Si l'employeur accepte notre proposition d'utiliser ces descriptifs, nous pourrions nous entendre plus rapidement.

Une fois ces étapes complétées, nous devrions mieux cerner la perception de chacun face à la valeur des emplois et nous devrions pouvoir résoudre l'essentiel des problématiques reliées au plan ou aux évaluations. Deux rencontres sont prévues d'ici Noël! L'espoir est donc permis!

Pour toutes questions sur l'équité salariale, communiquez avec nous au 514 842-9463 ou écrivez-nous à equitesalariale@sfmm429.qc.ca

Maintien de l'Équité salariale Ça va rondement au Parc Six-Flags (La Ronde) !



Diane Chevalier, membre du comité d'Équité salariale du SFMM (SCFP)



Le 23 septembre dernier, une première rencontre a eu lieu afin de procéder au maintien de l'Équité salariale pour les employés cols blancs du Parc Six-Flags (La Ronde) SEC.

En ce qui a trait à la composition du comité, ce sont Chantal Provencher ainsi que Stéphane Yvon-Vermette qui représentent la partie patronale, alors que Geneviève Lamarche, déléguée syndicale et l'auteur de ces lignes représentent la partie syndicale.

Dans un premier temps, le comité s'est employé à établir les modalités de fonctionnement. Ensuite, nous avons pris connaissance de l'ensemble des emplois qui ont été créés ou modifiés depuis le 21 novembre 2001. Enfin, dans le souci de procéder équitablement, nous nous sommes entendus pour que des questionnaires soient distribués et remplis par les personnes qui occupent ces emplois.

En terminant, mentionnons que deux autres rencontres ont eu lieu les 20 et 29 octobre derniers ; la détermination des prédominances sexuelles et les évaluations de ces emplois ont



été complétées lors de celles-ci.

Quelques vérifications doivent encore être effectuées mais le calcul des écarts devrait être déterminé d'ici la fin de l'année. Nous vous invitons à rester à l'affût car les affichages seront diffusés prochainement.

Vous êtes VICTIME

d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle ou d'une lésion psychologique en lien avec le travail ?

Avant de débuter vos démarches auprès de l'employeur ou de la CSST, **informez-vous!**

Contactez l'agente en réparation santé et sécurité du travail du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal

Josée Lacroix 514-842-9463 poste 247

Vous éviterez ainsi de vous retrouver sans le sou ou aux prises avec les dédales de la bureaucratie.

Cette assistance est prévue à l'article 279 de la Loi des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Négociations à Anjou 80 Des membres décidés et mobilisés !



Mario Sabourin, vice-président responsable au SFMM (SCFP)



Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 novembre dernier, les membres de la Corporation Anjou 80, confrontés à l'intransigeance de l'employeur dans les négociations pour le renouvellement de la convention collective échue le 31 décembre 2009, se sont prononcés dans une proportion de 75 % en faveur du déclenchement, au moment jugé opportun, de moyens d'action pouvant aller jusqu'à la grève.

Des enjeux importants

À cette assemblée, notre comité de négociation a fait état de la situation en regard des négociations et les membres présents ont été en mesure de constater qu'après six séances et près de neuf mois de négociations, l'employeur refuse toujours systématiquement d'accéder à des demandes pourtant réalistes et qui ne sont en rien exagérées!

Rappelons que les principaux points en litige sont, en plus des clauses monétaires, les primes de disponibilité et la diminution de la fréquence de disponibilité pour les weekends (actuellement un weekend sur trois), qui sont au cœur des discussions avec l'employeur et sont pour nos membres des



éléments incontournables pour un règlement satisfaisant.

C'est donc avec l'objectif d'obtenir des conditions de travail qui soient à la hauteur de leurs attentes que les membres d'Anjou 80 se sont mobilisés.

Premières actions syndicales

Afin que l'employeur comprenne que leurs revendications sont légitimes et doivent être entendues, les membres se sont mobilisés et ont mis en branle une série de moyens de pression tels le port de t-shirts, de casquettes et de macarons illustrant leurs revendications ainsi que la tenue d'une manifestation à Anjou, le 24 novembre dernier. C'est la quasi-totalité des membres, soutenus par des représentants syndicaux et par l'Équipe du SFMM, qui ont participé à cette manifestation qui, malgré le froid et le vent, s'est avérée un franc succès.

La solidarité : gage de succès !

Les syndiqués d'Anjou 80 savent que c'est leur solidarité qui déterminera l'issue de cette négociation. C'est pourquoi ils

sont venus nombreux manifester leur insatisfaction à leur employeur et comptent sur votre soutien. De leur côté, ils sont prêts à mettre en œuvre les moyens de pression nécessaires pour faire entendre leurs voix et obtenir les conditions de travail qu'ils méritent. C'est un dossier à suivre!



Élection syndicale au SFMM (SCFP)

Lyne Lachapelle : une militante aguerrie au service des membres



Jean-René Usclat, agent d'information au SFMM (SCFP)



ous n'êtes pas sans savoir qu'en raison de son état de santé et sous les conseils de son médecin, notre confrère Daniel Bélanger, qui occupait un poste de vice-président au sein du comité exécutif, a dû prendre une retraite bien méritée.

Lyne Lachapelle, qui œuvrait à titre d'agente de griefs au SFMM, a posé sa

candidature à l'élection syndicale tenue en vue de pallier au départ de Daniel.

Le 5 octobre dernier, Lyne a été élue par acclamation au poste de vice-présidente. À ce titre, elle représentera et sera responsable de trois villes reconstituées, soit Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux et Kirkland, de trois arrondissements, ceux d'Anjou, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard ainsi que du Service de police (sauf l'unité administrative application des règlements du stationnement).

Engagement et dynamisme

Lyne Lachapelle est employée au Service de police depuis 1989. Embauchée comme répartitrice au SPVM, elle a travaillé sur rotation pendant environ huit ans. Par la suite, elle a occupé un emploi de préposée à l'information policière – poste de quartier (PIPDQ), qu'elle a occupé pendant près de huit ans

et où elle a principalement travaillé au sein de l'équipe volante et effectué des remplacements dans divers postes de police.

C'est à cette époque que Lyne a eu envie de s'impliquer davantage syndicalement. Elle a débuté comme déléguée syndicale avant d'être élue directrice syndicale, fonction qu'elle a occupée pendant quelques années. À la suite de l'élection de 2005, l'Équipe syndicale lui a proposé un poste d'agente de griefs au SFMM, fonction qu'elle a remplie avec talent et efficacité pendant tout près de cinq ans. Pour l'avoir côtoyée pendant quelques années au sein de l'équipe des griefs, je suis convaincu que ses compétences, ses convictions, son engagement et son dynamisme profiteront aux membres qu'elle représente désormais.

En terminant, si vous souhaitez en apprendre plus sur cette militante convaincue, ne manquez pas le prochain numéro du *ColBlanc* puisque Lyne a fort



aimablement accepté de nous accorder une entrevue.

De nouveaux défis pour Martin Larose

L'Équipe du SFMM (SCFP) est fière d'annoncer que la candidature de Martin Larose, agent de griefs au SFMM a été retenue afin d'occuper les fonctions de conseiller syndical au SCFP-Québec.



Martin fera équipe avec Bruno Tremblay, un conseiller syndical qui a séjourné au sein de notre Syndicat pendant quelques années, puisqu'on lui a confié le mandat de traiter des centaines de griefs en attente chez Vidéotron. Il sera également affecté aux dossiers de certaines municipalités de la couronne Nord. Nul doute, pour ceux qui l'ont cotôyé, que Martin saura relever ces nouveaux défis. Félicitations Martin et bonne chance!

Équipe syndicale du SFMM
Nouvelles nominations aux griefs

Jean-René Usclat, agent d'information au SFMM (SCFP)



vec l'élection de Lyne Lachapelle à titre de vice-présidente et le départ de Martin Larose au SCFP-Québec (voir notre encadré), tous deux agents de griefs, le comité exécutif de notre Syndicat a dû pourvoir deux postes d'agents de griefs.

Ce sont Édith Cardin et Dominique Charland, tous deux membres du comité syndical d'équité salariale qui ont été nommés pour succéder à Martin et Lyne. Mentionnons au passage que Frank Mazza, agent de griefs, a été désigné pour

siéger au comité mixte d'évaluation des emplois.

Précisons toutefois, que ce sont Suzanne Coudé, directrice syndicale à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et Maryse Chrétien, directrice par intérim au SDO et aux EAUX, qui agiront à titre d'agentes de griefs et assureront l'intérim d'Édith et Dominique, et ce, pour la durée de l'exercice d'équité salariale.

L'équipe du *ColBlanc* joint sa voix à celle de l'Équipe syndicale pour souhaiter la bienvenue à nos deux nouvelles recrues.

Nouvelle équipe au Comité du journal



Pascal Labine, Benoit Méthot, Gérald Brosseau, Sophie Aumais et Maryse Chrétien.

Comité de lutte anti sous-traitance

Un automne chaud !



Maryse Chrétien, directrice syndicale au SDO et aux EAUX et membre du comité de lutte anti sous-traitance (LAST)



Les membres de notre comité ont bien du pain sur la planche par les temps qui courent. Nous devons mener plusieurs dossiers de front, sans compter ceux qui s'ajoutent au fil des informations pertinentes qui nous sont transmises par certains membres de notre Syndicat et nous alimentent.

Ce fût notamment le cas lorsque notre confrère Christopher Sayegh, directeur syndical à la Direction des sports du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, nous a mis la puce à l'oreille en regard des coûts fort onéreux relatifs à l'aménagement de la terrasse de la piscine du centre Claude-Robillard.

Il faut se souvenir qu'à la Division de la

gestion des installations (DGI), les compressions budgétaires annoncées en juillet dernier se sont traduites par une diminution de plus de 2000 heures de travail chez les Cols blancs (sauveteurs, surveillants d'installations, etc.). Or, à la suite de nos recherches, nous avons remarqué que la différence monétaire entre l'estimé des professionnels et le coût réel de l'aménagement de la terrasse correspondait, à peu de chose près, à la valeur monétaire des heures coupées chez les Cols blancs auxiliaires de ce service. C'est une histoire à suivre..

Des dossiers complexes

Dans le cadre de ses activités courantes, notre comité compte déposer un document relatif à la gestion des immeubles de la Ville

de Montréal par la compagnie PROFAC, une filiale de SNC Lavalin.

Par ailleurs, certains membres du comité, plus familiers avec le domaine de l'imprimerie, sont à analyser les centaines de pages qu'ils ont obtenues du Greffe relativement à des factures et des contrats d'impression octroyés par différents Services et arrondissements de la Ville de Montréal. Tout un casse-tête!

Des projets en cours de réalisation

Soulignons également le travail effectué par Pierre-Guy Sylvestre, économiste et conseiller syndical au SCFP, qui s'investit pleinement dans la compréhension et l'analyse du fonctionnement du Centre de Gestion du Matériel Roulant (CEGER), affilié au Ministère du transport du Québec (MTQ).

Ses recherches serviront à démontrer à quel point l'administration de la Ville se fait «rouler» en accroissant sa dépendance vis-à-vis cet organisme.

Finalement, avec la précieuse collaboration de Michèle Blais, agente d'information au SFMM, notre comité est à préparer une courte séance de formation dont l'objectif est de mettre à contribution les directeurs syndicaux afin d'alimenter les travaux du comité LAST. Dès janvier prochain, vos représentants seront encore mieux armés puisqu'ils recevront un document procédural sur la recherche et l'analyse de procès-verbaux des conseils municipaux.

Formation syndicale

Bilan positif pour le comité d'éducation



Jocelyne Marquis, directrice syndicale à l'arrondissement Villieray - Saint-Michel - Parc-Extension et responsable du comité d'éducation



Le comité d'éducation, sous la responsabilité au comité exécutif d'André Dollo, secrétaire général au SFMM (SCFP), a comme objectif principal d'inciter les représentants syndicaux à assister à diverses sessions de formation afin de parfaire leurs connaissances et d'être bien outillés pour représenter les membres de notre Syndicat. Le comité investit également beaucoup d'énergie auprès des nouveaux membres de notre Syndicat pour faciliter leur intégration et les informer de la mission et des services offerts par le SFMM, c'est le cas notamment pour le cours *Mon Syndicat : initiation à la vie syndicale* ainsi que pour la tournée annuelle des piscines, pataugeoires et plans d'eau.

Le comité est formé de cinq membres, soit Sylvie Beauchamp, déléguée syndicale à l'unité administrative application des règlements du stationnement du Service de police et secrétaire du comité, de Jocelyne Chicoine, directrice syndicale à l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Michel Ladouceur, délégué syndical au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et de Patrick Dubois, directeur syndical au Service des affaires corporatives, tous trois membres du comité, ainsi que de l'auteur de ces lignes, qui en est responsable.

Un bilan révélateur

Le bilan 2010 de notre comité est révélateur des efforts et des énergies déployés en regard de la formation syndicale de vos représentants et de l'accueil des nouveaux membres. À titre informatif, en date du 11 novembre dernier, le SFMM comptait sur une structure syndicale composée de quelque 200 élus, soit 50 directeurs et 143 délégués qui, en plus du comité exécutif, sont actifs pour vous représenter auprès de l'employeur.

En 2010, une centaine de vos représentants ont suivi des formations dispensées dans ses locaux par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Ainsi, entre les mois de février et décembre 2010, 53 représentants syndicaux ont suivi la formation de délégué syndical, 29 ont assisté au cours *Introduction en santé sécurité*, pendant que 15 représentants ont suivi la formation en santé et sécurité du travail (SST) intitulée *Enquête et accident* et que 13 autres ont

suivi le cours en SST intitulé *Prévention dans nos milieux de travail*.

Mentionnons que de nouvelles formations débiteront dès février 2011. Les nouveaux représentants qui n'ont pas suivi de formation seront invités, par courriel ou par courrier, à s'y inscrire afin de parfaire leurs connaissances.

Un franc succès

En ce qui a trait à la formation *Mon Syndicat : initiation à la vie syndicale*, elle a été fort courue en 2010 et s'est avérée un franc succès. Ce sont près d'une centaine de nouveaux membres qui y ont participé. Les commentaires reçus des participants ont été très positifs et témoignent de l'intérêt de cette formation.

Pour ceux qui sont intéressés à y participer, de nouvelles sessions ont été planifiées pour 2011 et un calendrier a été établi. Vous pouvez vous informer auprès de vos représentants syndicaux ou encore auprès du comité d'éducation en téléphonant au 514 842-9463, poste 440.

Tournée des installations aquatiques

Pour la troisième année consécutive le comité d'éducation a effectué une tournée des piscines extérieures, pataugeoires et plans d'eau pour y rencontrer les membres (nouveaux comme plus anciens) qui y travaillent au cours de la saison estivale. Cette année, nous avons visité 60 installations et distribué 281 trousseaux de bienvenue.

Comme le mentionnait mon confrère Michel Ladouceur, dans le numéro de septembre-octobre du *ColBlanc*, cette tournée a été très appréciée par les

jeunes travailleurs rencontrés, l'accueil a été spontané et chaleureux. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui ont participé avec beaucoup d'enthousiasme, malgré la canicule, au succès de cette tournée.

IMPORTANT

Pour éviter de se retrouver malade et sans le sou...

Saviez-vous que votre couverture d'assurance-invalidité n'est pas maintenue durant un **congé sans solde** ou à **traitement différé**?

En effet, si vous ne faites pas une demande écrite à cet effet à l'employeur, votre couverture NE SERA PAS MAINTENUE!

Ce qui veut dire que même à la fin de votre congé, à la date prévue de votre retour, votre contrat ne reprend pas. Vous pourriez être obligé de retourner au travail et d'y accomplir vos tâches normales pour une durée déterminée au contrat d'assurance avant de pouvoir toucher vos prestations d'assurance salaire.

Si vous désirez maintenir votre couverture d'assurance-invalidité, acheminez par écrit, un avis demandant à l'employeur (la personne avec qui vous avez fait votre demande de congé) de maintenir votre assurance et surtout conservez-en une copie.

Statuts et règlements

Des modifications qui s'imposaient



Daniel Morin, directeur syndical à l'arrondissement de Ville-Marie et responsable du comité des statuts et règlements du SFMM (SCFP)



l'assemblée générale du 25 octobre 2010, notre comité a présenté trois propositions de modification aux statuts et règlements du SFMM qui ont toutes été adoptées par les

membres présents.

Assurer la représentation syndicale

La première proposition, rendue nécessaire après les modifications apportées à sa structure organisationnelle par l'employeur, consistait à s'assurer que l'énumération des directorats, inscrite à l'article 24 de nos statuts, soit à nouveau conforme à la nouvelle structure élaborée par la direction générale de la Ville.

Il faut comprendre que notre structure de représentation actuelle est en fait inspirée de la structure de la Ville. C'est pourquoi, lorsque, par exemple, l'employeur décide d'abolir un ou plusieurs services et d'en créer de nouveaux tout en déplaçant des membres dans ces nouvelles structures, nous devons

impérativement revoir nos statuts afin d'assurer aux membres qu'un directeur syndical soit en mesure de continuer à les représenter et pour qu'ils puissent aussi bénéficier des services offerts par les délégués syndicaux.

Il nous apparaissait important de respecter le choix exprimé par les membres quant aux représentants qui ont été élus il y a moins d'un an. C'est en ayant cet objectif en tête que le comité s'est livré à un travail de recherche parfois ardu afin de s'assurer que la structure de représentation proposée soit en tout point conforme au choix des membres. Nous sommes heureux d'avoir été en mesure de mener à terme cet exercice.

Question de crédibilité

La seconde proposition visait à assurer en tout temps la crédibilité de l'organisation en imposant aux représentants syndicaux d'être, durant tout le temps de leur mandat, des fonctionnaires n'occupant pas un emploi dans une autre accréditation syndicale.

L'adoption de cette proposition fait en sorte

que des représentants syndicaux élus devront faire un choix entre une promotion dans une autre association ou unité de négociation (cadres, professionnels ou autres) et leur mandat de représentants syndicaux.

La même proposition de modification prévoit également qu'il ne sera plus possible à un membre de présenter sa candidature à un poste de représentant syndical si, dans l'année précédent le moment du dépôt de sa mise en candidature, il a occupé un poste cadre chez l'employeur.

Pouvoir voter... même l'été !

La dernière proposition adoptée par l'assemblée avait pour effet de permettre l'élection de délégués en période estivale. Il faut comprendre que nos statuts prévoyaient qu'aucune élection ne pouvait être tenue en période estivale. Compte tenu du grand nombre de membres profitant de cette période de vacances, cette règle visait à assurer l'équité lors d'élections.

Toutefois, pour certains de nos membres

qui sont essentiellement des membres auxiliaires appelés au travail pour la période estivale, la réalité est différente. Ces derniers sont bien présents tout au long de l'été et il nous apparaissait important de leur permettre de participer à l'élection de leurs délégués et même de s'impliquer en proposant leur candidature à un poste de délégué.

Maintenant que l'assemblée a entériné cette proposition, il ne nous reste qu'à lancer l'invitation à ceux et celles qui souhaitent joindre les rangs de l'organisation.

Et ce n'est pas fini !

En terminant, nous tenons à vous informer que la Ville a annoncé une nouvelle modification de sa structure prenant effet dès janvier 2011 et que nous devons à nouveau refaire le même exercice. Nous espérons encore une fois être en mesure de vous présenter une proposition qui respectera vos choix lors de la prochaine assemblée générale.

Comité des délégués sociaux

Jeux de hasard et d'argent : sortir du cercle vicieux



Claude Duval, délégué syndical au SFMM (SCFP) et membre du comité des délégués sociaux



Le comité du programme des délégués sociaux (DS) est composé de Richard McLaughlin, responsable, Sylvie Beauchamp, secrétaire, Stéphane Armstrong, Sylvie Séguin et de l'auteur de ces lignes, tous trois membres du comité. Comme de nouveaux membres ont joint le comité, nous leur souhaitons la plus cordiale des bienvenues.

Les jeux de hasard et d'argent

Tel était le thème d'un atelier tenu le 22 septembre dernier, dans le cadre des activités du comité des DS, auquel 22 délégués sociaux ont assisté. C'est notre secrétaire général André Dollo ainsi que Gaétan Scott, vice-président désigné au comité des DS, qui ont, à tour de rôle, accueilli tout ce beau monde. Ils ont profité de l'occasion pour souligner le bon travail, souvent effectué dans l'ombre, par les délégués sociaux du SFMM qui sont présents et actifs pour aider à améliorer la vie des membres qui éprouvent des difficultés. Ils ont aussi fait état du dynamisme du comité et, à cet égard, leurs sourires dénotaient leur satisfaction en regard du nombre de participants à cette activité.

Un atelier enrichissant

D'une durée de deux heures, cet atelier interactif était animé par Sylvain Brien, un intervenant en sensibilisation de la Maison Jean-Lapointe qui était accompagné de Jimmy, un intervenant en formation. Il est à noter que le programme de sensibilisation sur le jeu est offert gratuitement par la Maison Jean-Lapointe, il s'adresse et vise à informer autant les personnes âgées, les travailleurs que les étudiants du premier secondaire. Le tout est rendu possible grâce à l'argent qui provient des profits engrangés par Loto-Québec.

Pourquoi sensibiliser les travailleurs?

Tout d'abord, parce que le jeu est accessible pour les travailleurs, que ce soit à l'heure du lunch ou des pauses. Les travailleurs ont de l'argent et le jeu est un phénomène courant dans les milieux de travail. Pensons aux moitiés-moitiés pour financer toutes sortes d'événements, jeux de cartes (poker), pool de hockey, de soccer à l'occasion de la coupe du monde, valideuses dans les dépanneurs, loterie vidéo dans les



bars, jeux en ligne de Loto-Québec bientôt disponibles, sites de poker accessibles sur Internet, etc. À ce propos, soulignons qu'Internet est de plus en plus accessible, non seulement au travail, mais partout et en tout temps avec l'avènement des téléphones dits intelligents.

Pourquoi en parler ?

Il est devenu nécessaire de parler de ce phénomène, d'une part parce que la dépendance aux jeux de hasard et d'argent

est en expansion, notamment en raison de l'accessibilité facile aux jeux de tout acabit, et d'autre part, parce qu'il est essentiel d'informer les gens qui sont confrontés, directement ou indirectement, à cette dépendance.

Plus le jeu est accessible, plus il y a risque de développer une dépendance. Il faut savoir qu'un joueur pathologique affecte de 5 à 10 personnes. Considérant que un pour cent de la population souffre de cette pathologie, ce sont donc des centaines de milliers de Québécois qui peuvent être potentiellement exposés aux ravages causés par cette dépendance.

Obtenir de l'aide c'est possible !

Il existe un site internet www.gagestu.ca qu'il est possible de consulter pour obtenir plus d'information sur le sujet. Vous pouvez aussi contacter l'organisme Jeu, aide et référence, accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en téléphonant au 514 527-0140 ou au 1 800 461-0140 pour obtenir de l'aide.

Se reprendre en main n'est pas une question d'argent! Même après avoir tout perdu! Il y a 110 points d'aide au Québec et les thérapies sont défrayées par Loto-Québec. Vous pensez avoir des difficultés avec le jeu? Appelez le PAM au 514 842-9463. Vous connaissez un collègue qui vit ce genre de difficultés, transmettez-lui l'information, car aider quelqu'un en détresse, cela fait partie de notre richesse intérieure.

Un atelier fort apprécié

Mentionnons qu'à la fin de cette activité, les délégués présents ont eu l'occasion de partager leurs commentaires sur cet atelier lors d'un tour de table. Tous sans exception, ont adoré l'expérience et apprécié l'atelier.

En terminant, dans un prochain article, nous vous ferons part, plus en détail, des mythes et des réalités du jeu.

Violence envers les femmes

12 jours d'actions pour l'éliminer !



Camée Aubut, co-responsable du PAM au SFMM (SCFP)

Sylvie Séguin, directrice syndicale à l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles



Le 25 novembre au 6 décembre 2010 s'est déroulée une campagne de sensibilisation et d'actions coordonnée et menée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et menée conjointement par des groupes de femmes et des organisations voués à la défense des droits des femmes.

Cette année, ce sont *Quatorze façons de lutter contre la violence envers les femmes* qui ont été mises de l'avant pour honorer la mémoire des 14 jeunes femmes victimes d'un crime politique, le 6 décembre 1989 à l'École polytechnique de Montréal. La Fédération des femmes du Québec (FFQ) souhaitait dénoncer particulièrement, à l'instar de la *Marche mondiale des femmes*, deux phénomènes qui encouragent cette violence : la marchandisation du corps et de la sexualité des femmes et la militarisation.

La violence au quotidien

Le 6 décembre 1989, un homme armé est entré à l'École Polytechnique et a fait feu sur des jeunes femmes vouées à un brillant avenir, en tuant 14 et en blessant autant. Ce tragique événement a constitué, avec raison, un véritable traumatisme social au Québec, mais il ne doit pas occulter les violences quotidiennes auxquelles sont exposées les femmes.

Chaque jour des femmes sont violentées de diverses façons

dans leur vie privée, dans leur milieu de travail, par des étrangers, par leur conjoint ou par les membres de leur propre famille. Battues physiquement, battues psychologiquement, assassinées, mutilées ou violées, elles se font voler leur intégrité, leur estime de soi, leur dignité et leur vie. Brisées, isolées, vidées de tout, elles ont peur du jugement des autres, elles se cachent, se taisent. Elles en viennent à croire qu'elles sont des moins que rien.

Des actions à prendre

La violence est fulgurante, dure ou douce, lente ou subtile. Elle est présente dans toutes les classes sociales, les cultures et les religions. Mais elle est trop souvent banalisée, c'est pourquoi il devient encore plus essentiel d'en parler et surtout de la dénoncer.

En y réfléchissant bien, dans notre vie quotidienne, nous pouvons par des actions simples contrer cette violence ; refusons l'idéal de beauté qui nous est

imposé, exigeons le respect, dénonçons les publicités sexistes, la traite des femmes et des enfants à des fins sexuelles, les crimes de guerre et les viols collectifs. Dénonçons les agresseurs et l'impunité dont ils bénéficient et brisons le silence. Car notre silence, face à la discrimination et à l'impunité dont jouissent trop souvent les agresseurs, contribuent à banaliser, voire à encourager cette violence.

**Brisons le silence,
dénonçons l'intolérable
car la violence tue
de bien des manières !**

Marche mondiale des femmes

Pour la paix et la démilitarisation



Sylvie Séguin, directrice syndicale à l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et secrétaire du comité de condition féminine
Sylvie Beauchamp, déléguée syndicale au SFMM et membre du comité de condition féminine



En 2010, la Marche mondiale des femmes (MMF) a eu 10 ans et en était à sa troisième *Action internationale*. Après la marche initiée par la Fédération des femmes du Québec en 1995 sous le thème *Du pain et des roses*, la



Alexa Conradi, présidente de la FFQ

première MMF s'est tenue en 2000 sous le thème *2000 bonnes raisons de marcher pour que ça change* et la seconde eut lieu en 2005, cette fois sous le thème *Femmes d'ici et d'ailleurs — Changeons le monde*.

Cette année, les femmes ont marché à nouveau pour faire entendre leurs voix et réitérer leurs revendications aux gouvernements du Québec et du Canada afin de contrer la pauvreté et la violence faite aux femmes.

Des militantes de notre Syndicat ont participé, le 15 octobre dernier, à une marche pour la paix, la démilitarisation et pour

mettre fin au recrutement militaire au sein de nos institutions scolaires.

Pourquoi marcher ?

Lorsque nous sommes arrivées à l'édifice de la FTQ, nous nous demandions si nous serions nombreuses à participer à l'événement sous cette pluie froide et torrentielle. Nous commençons à avoir hâte de voir des visages connus lorsqu'enfin, nos consœurs militantes du SFMM ainsi que des groupes de femmes représentant différents organismes ont commencé à arriver!

Envers et contre tout, nous avons marché pour la paix, la démilitarisation et pour mettre fin au recrutement militaire au sein de nos institutions scolaires.

Parmi ces femmes en marche, certaines étaient en chaise roulante, il y avait des femmes jeunes et d'autres plus âgées, des femmes de toutes nationalités, de toutes croyances.

Comme nous, elles ont marché pour leurs arrières grand-mères, leurs grand-mères qui ont souffert parce qu'elles étaient femmes. Elles ont marché pour celles qui ont donné leurs vies pour que nous puissions être libres de vivre la nôtre en tant qu'humain à part entière.

Comme nous, elles ont marché pour leurs mères, leurs filles, leurs enfants et leurs petits-enfants ; pour toutes ces femmes qui ne sont pas libres et qui, encore aujourd'hui,

paient de leurs vies d'être nées... femmes!

Nous avons marché pour tenter de sensibiliser celles qui pensent que tout est acquis, celles qui doivent cacher une partie de leur corps, celles qui marchent derrière les hommes et n'ont pas droit de parole.

Il y a tant de raison de marcher avec ardeur pour que nos enfants, filles ou garçons, que nous mettons et continuerons de mettre au monde puissent vivre en paix et non continuer à payer un si lourd tribut pour être libres.

Non au recrutement dans nos écoles !

De l'édifice de la FTQ, le contingent de marcheuses s'est dirigé vers le cégep Ahuntsic, où le président du syndicat des professeurs, monsieur André Vincent, nous a entretenues avec verve sur le problème du recrutement des jeunes par les Forces armées canadiennes dans nos écoles.

Nous avons ensuite poursuivi notre route tout en musique, en chants et encouragées par des citoyens, qui, de leur balcon, y allaient à pleine voix en reprenant nos slogans!

Pendant plus de 20 minutes, nous avons occupé le pont Viau, distribué des tracts et

déployé une banderole illustrant nos revendications. Nous avons ensuite rejoint les femmes du Centre des femmes Laval et de la Table des femmes italiennes au parc Simone-Monet-Chartrand qui nous ont adressé quelques mots sur la thématique de cette marche. Puis, avec toujours autant d'enthousiasme, nous avons traversé le pont vers Laval d'où des autobus nous ont transportées au parc des Étangs de Mascouche où des femmes qui ont subi les affres de la guerre ont pris la parole pour dénoncer les atrocités qu'elle engendre. Ce fût un moment fort, plein d'émotion, de tristesse et de désillusion. Car quelle femme souhaite mettre au monde des enfants pour qu'ils meurent à la guerre ou en reviennent mutilés physiquement ou psychologiquement? Poser la question, c'est déjà y répondre!



Femmes en marche

Pour le bien commun et l'accès aux ressources

Jocelyne Marquis, directrice syndicale à l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension et membre du comité de la condition féminine.



Le mercredi 13 octobre 2010, par une belle journée ensoleillée et sous le thème *Bien commun et accès aux ressources* que s'est tenue, dans le cadre de la *Marche mondiale des femmes 2010*, une activité dont l'objectif était de dénoncer la privatisation des services publics et de revendiquer l'accès à

des soins gratuits, universels et de qualité.

Certains se souviendront que, dans le cadre du 8 mars, Journée internationale des femmes, des centaines de Montréalaises ont marqué le coup d'envoi de la Marche mondiale des femmes de 2010 en s'immobilisant trois minutes (*freeze*) au Complexe Desjardins. Cette action surprise, regroupant des centaines de femmes, a initié

le début d'une série d'actions et de marches régionales afin de rappeler aux décideurs et à la population que «*Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!*» Ces actions et ces marches ont eu lieu en octobre dernier et ont abouti à un grand rassemblement à Rimouski le 17 octobre 2010.

Les femmes du SFMM y étaient !

C'est baskets aux pieds que, le 13 octobre dernier,

les militantes du «429» ont joint la marche afin de dénoncer les politiques du gouvernement de Jean Charest en matière de tarification et de privatisation des services de santé et clamer leur insatisfaction face aux coupures draconiennes prévues au budget Bachand.

Parties du Complexe Desjardins (en guise de clin d'œil au *freeze* du 8 mars), chantant et scandant nos revendications, nous avons emprunté le boulevard René-Lévesque pour nous rendre jusqu'aux bureaux de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) situés boulevard



de Maisonneuve. Quelques militantes sont entrées à l'intérieur et ont déposé quelque 250 plaintes adressées au Protecteur du citoyen de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Plusieurs d'entre elles sont venues nous faire part de graves injustices qu'elles vivent quotidiennement ; des délais trop longs pour des radiographies, des attentes de plus d'un an pour rencontrer des spécialistes, des personnes handicapées qui n'ont pas d'argent pour se payer des soins adéquats pour continuer leurs traitements, etc.

En définitive, cette activité rassembleuse nous a permis de livrer notre message d'une seule voix, celle des femmes qui disent non à la privatisation et oui à l'accessibilité aux soins gratuits, universels et de qualité, dans un délai raisonnable.



Octroi de contrats municipaux

Transparence et éthique : du chemin à faire !

Maryse Chrétien, directrice syndicale au SDO et aux EAUX et membre du comité du journal



En 2010, le projet de loi 76, modifiant diverses dispositions législatives concernant le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux et le projet de loi 102 (qui vient préciser les dispositions de la loi 76) ont été sanctionnés. Ces lois obligent désormais les municipalités à adopter une politique de gestion contractuelle.

Par ailleurs, le projet de loi 109, qui porte sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, est actuellement à l'étude et l'on prévoit sa mise en application en janvier 2011.

Est-ce suffisant ?

Sachant que 50 % des dépenses municipales sont d'ordre contractuelles au Québec, que les scandales sur les processus d'appels d'offres se multiplient et défraient quotidiennement les manchettes et que plus de 75 % des travaux contractuels font l'objet de sous-traitance, ces lois revêtent une grande importance. S'avèreront-elles suffisantes pour assurer la transparence et une saine concurrence? Permettront-elles d'éviter les conflits d'intérêts? Contribueront-elles vraiment à réduire les coûts des contrats et empêcher la collusion et le copinage? Il est permis d'en douter puisque ces lois sont loin d'être étanches. En résumé, voici les principaux points faibles des lois 76 et 102.

Vœux pieux et échappatoires

- *Interdiction de divulguer, avant le dépôt et l'ouverture des soumissions, le nombre et l'identité des personnes qui ont demandé les documents d'appels d'offres.*

Dans les faits, c'est un vœu pieux puisque les sous-traitants ont besoin d'identifier au préalable les entrepreneurs auxquels ils souhaitent faire parvenir leurs soumissions. De plus, de leur côté, lors de la préparation de leurs soumissions, les entrepreneurs doivent tenir compte des tarifs demandés par les sous-traitants avant de déposer leurs soumissions à la municipalité. De surcroît, lorsque la municipalité tient des rencontres d'information pour mieux diriger les soumissionnaires potentiels, ceux-ci sont forcément invités AVANT de déposer leur soumission!

Des trous à combler

- *Publication, sur le site internet de la municipalité, des renseignements concernant l'octroi de contrats de plus de 25 000 \$*
- *Vente et distribution des documents d'appels d'offres par le site internet SE@O*

Des trous béants restent encore à combler. Par exemple, qu'arrive-t-il aux contrats de moins de 25 000 \$. Sans parler du fait que certains types de contrats échappent aux

règles d'appels d'offres et de publication. C'est le cas pour les contrats conclus de gré à gré, les contrats de location et d'aliénation de biens, les contrats de services et ceux qui concernent l'acquisition d'immeubles.

De plus, le fait de déposer individuellement et de façon anonyme une soumission sur un site internet n'empêchera pas les soumissionnaires délinquants de communiquer ensemble et d'agir en collusion pour fixer des prix au préalable. Finalement, la loi ne fait aucune mention quant aux sanctions à appliquer pour les soumissionnaires fautifs.

- *Interdiction pour un élu d'avoir un contrat avec sa municipalité, à l'exception d'être membre d'un autre organisme municipal ou d'être membre ou administrateur d'un organisme à but non lucratif (OBNL)*

Vous conviendrez que cette règle n'a rien de très éthique! L'octroi de contrat demeure de juridiction municipale. Les élus participent indirectement au processus d'attribution de contrat par leur influence politique sur l'administration municipale. Par ailleurs, c'est connu, les municipalités viennent souvent en aide aux OBNL, que ce soit sous forme de dons, de subventions, de biens meubles ou d'immeubles. Sans compter que nombres d'OBNL ont été créés à la demande des élus!

Finalement, en ce qui concerne le projet de loi 109 qui sera mis de l'avant en 2011, il se

veut davantage un code d'éthique à appliquer sur une base volontaire qu'un code déontologique avec de réelles sanctions. De plus, les définitions des termes «conflits d'intérêts» et «valeur éthique» reposent sur des balises subjectives. En effet, cette loi s'appliquera essentiellement aux élus, en excluant les autres cadres municipaux.

Comment savoir si le souci de favoriser la transparence lors de l'octroi de contrats dans le milieu municipal surpassera les lois municipales actuelles, qui, pour certaines, sont loin d'être éthiques, ce que la jurisprudence dans le domaine nous confirme.

En conclusion, je ne suis pas certaine que ces lois atteindront pleinement leur objectif en matière de transparence et de concurrence accrues dans l'octroi de contrats municipaux, surtout en raison de la présence de tous ces maillons faibles dans la chaîne. À y regarder de plus près, il apparaît clair que si la réduction des coûts des contrats n'est point encouragée et que les mécanismes instaurés ne s'appliquent pas aux sous-traitants, la collusion persistera dans le monde municipal.

Sources : Giroux, P. et autres, *Adjudication de contrats municipaux et obligations relatives à l'éthique et aux conflits d'intérêts*, Publications CCH Ltée, 2010, 128 p.



Syndicat des fonctionnaires
municipaux de Montréal (SCFP)
429, rue de La Gauchetière Est
Montréal (Québec) H2L 2M7



2

0

1

Novembre 2010

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7	1	2	3	4	5	6
14	8	9	10	11	12	13
21	15	16	17	18	19	20
28	22	23	24	25	26	27
	29	30				

Décembre 2010

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
5	6	7	1	2	3	4
12	13	14	8	9	10	11
19	20	21	15	16	17	18
26	27	28	22	23	24	25
			29	30	31	

NOS SERVICES PUBLICS
L'excellence profite
aux citoyens



Julie Perreault
Aide-bibliothécaire
MTL, arr. Villeray–Saint-Michel–Parc Extension

Janvier

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29



Muy-Heak Tang Tongsomsong
Agente de contrôle et d'administration
de la paie et des avantages sociaux
MTL, arr. Saint-Laurent

Février

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6	7	8	2	3	4	5
13	14	15	9	10	11	12
20	21	22	16	17	18	19
27	28		23	24	25	26



Paul Champoux
Inspecteur des bâtiments
MTL, Service du développement
et des opérations

Mars

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



Richard Lacelle
Réalisateur – production audiovisuelle
MTL, Service des communications et
relations avec les citoyens

Mai

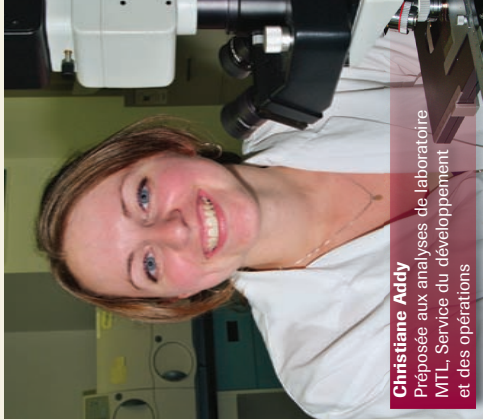
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Hanane Oualha
Agente de bureau
Cité de Donval

Juin

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
5	6	7	1	2	3	4
12	13	14	8	9	10	11
19	20	21	15	16	17	18
26	27	28	22	23	24	25
			29	30		



Christiane Addy
Préposée aux analyses de laboratoire
MTL, Service du développement
et des opérations

Juillet



Août

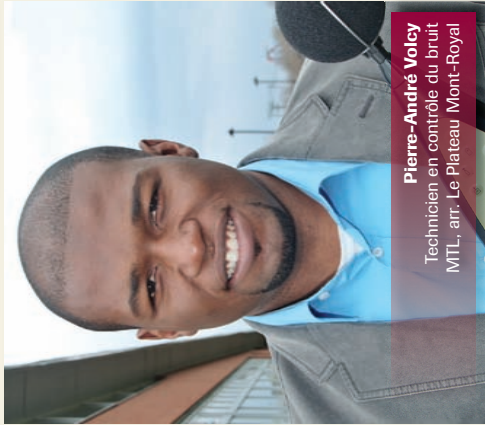




Gaétane Groleau
Préposée aux analyses de laboratoire
MTL, arr. Service de l'eau



Kim Grenier
Préposée au secrétariat
MTL, arr. Saint-Léonard



Pierre-André Volcy
Technicien en contrôle du bruit
MTL, arr. Le Plateau Mont-Royal

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	3	4	5	6	7	8
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24/31	25	26	27	28	29
						30

Septembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Novembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Nov

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Octobre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Décembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Janvier 2012

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SFMM (SCFP) 514 842-9463
Téléopieur SFMM (SCFP)..... 514 842-3683
FSMA..... 514 842-2442
Téléopieur FSMA..... 514 842-4839
Programme d'aide (PAM) 514 842-9463, p. 243 et 225
Délégué(e)

SCFP-Québec 514 384-9681
CPSM.....
FTQ.....
Fonds de Solidarité
.....
CRFQMM

Burrowes, courtiers d'assurances 514 905-SFMM
.....
Caisse Desjardins du Réseau municipal.....
• 2600, boulevard Saint-Joseph Est ... 514 526-4971
• 8457, rue Papineau 514 274-3325
.....

Février 2012

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Burrowes, courtiers d'assurances 514 905-SFMM
.....
Caisse Desjardins du Réseau municipal.....
• 2600, boulevard Saint-Joseph Est ... 514 526-4971
• 8457, rue Papineau 514 274-3325
.....

SECTEUR MUNICIPAL

Ville de Montréal Les Cols bleus satisfaits!

C'est le 6 octobre dernier que le président des Cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301), Michel Parent, a signé la nouvelle convention collective de nos quelque 5000 collègues, travailleurs manuels de la Ville, sans contrat de travail depuis le 31 août 2007. La nouvelle convention collective a une durée de quatre ans et demi et viendra à échéance le 31 décembre 2012. Tout comme nous, la Ville a imposé aux Cols bleus un gel salarial pour 2007 pour ensuite convenir de hausses salariales d'environ 2 % par an. Le Syndicat a obtenu la création de 446 nouveaux postes permanents, la reconnaissance de l'expertise des cols bleus et a retrouvé les acquis perdus en matière de vacances lors de l'imposition de la sentence Lavoie.

Nos membres soulagés

Le règlement des Cols bleus met ainsi fin à la grève enclenchée au printemps dernier qui a entraîné la fermeture du Biodôme et de l'Insectarium privant certains de nos membres à statut précaire de leur gagne-pain. Faisant preuve d'ouverture et soucieux d'amoindrir la perte monétaire dont certains membres ont été victimes, notre exécutif syndical a adopté une résolution spéciale qui vient

dédommager, à certaines conditions, les membres affectés par ce conflit.

L'Équipe du SFMM veut également féliciter publiquement ses membres pour la solidarité démontrée envers leurs collègues et souligne, au passage, l'excellent travail réalisé par l'équipe des représentants syndicaux qui, tout au long de ce conflit, ont assuré les intérêts des membres. Chapeau et merci pour leur dévouement.

Ville de Saint-Bruno Nouveau contrat de travail pour les Cols blancs

C'est dans une proportion de 90 % que les Cols blancs ont voté, le 23 novembre dernier, en faveur d'une nouvelle convention collective. Les syndiqués ont obtenu des hausses salariales de l'ordre de 2,5% pour les trois premières années et de 2,25% pour les deux dernières ainsi qu'une nouvelle structure salariale rétroactive à 2007 qui résulte des travaux d'équité salariale. D'une durée de cinq ans, le contrat couvre la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2011.

Alors qu'ils étaient sans contrat de travail depuis juillet 2006, les 75 employés municipaux n'avaient pas hésité à voter, le 4 octobre dernier, pour des moyens de

pression pour aller jusqu'à la grève. Les discussions achoppaient alors relativement à la gestion de leur régime de retraite. Enjeu qui a finalement été négocié à la satisfaction des syndiqués.

Ville de Sherbrooke Négociation difficile pour les Cols bleus

C'est dans une proportion de 97 % que les Cols bleus ont rejeté la dernière offre patronale, lors d'une assemblée générale qui a eu lieu le 12 novembre dernier. Sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2007, les 400 cols bleus réclament que la Ville cesse de recourir à la sous-traitance et qu'elle crée 71 emplois permanents. La semaine de quatre jours fait également partie des demandes syndicales. La durée du contrat de travail cause aussi problème, la Ville veut porter l'échéance en 2013, après la tenue des Jeux d'été du Canada tandis que les syndiqués souhaitent un contrat d'une durée de cinq ans.

Une série de grèves tournantes devait s'enclencher dès le 13 novembre dernier. Seulement, un jugement du Conseil des services essentiels rendu le 9 novembre, a déclaré l'avis de grève illégal. À suivre.

Ville de Terrebonne Les Cols blancs votent la grève

Autre négociation difficile, celle des Cols blancs de Terrebonne. Ils ont accordé un fort mandat de grève à leur comité de négociation alors que 85% des salariés ont voté en faveur d'une résolution prévoyant le recours aux moyens de pression, pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, au moment jugé opportun.

Ils sont sans contrat de travail depuis presque trois ans. Les pourparlers achoppent sur l'introduction d'une nouvelle structure salariale alors que tout le reste est réglé. C'est à suivre.

Ville de Boucherville Entente pour les Cols blancs

Les Cols blancs de Boucherville ont conclu une entente de principe avec l'employeur pour renouveler la convention collective jusqu'au 31 décembre 2015. Les syndiqués étaient sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2006. L'entente, jugée fort satisfaisante par le comité de négociation, sera soumise à la discussion et au vote des membres lors d'une assemblée générale qui devrait avoir eu lieu au moment où vous lirez ces lignes.

POUR UN QUÉBEC QUI NOUS RESSEMBLE
ET QUI NOUS RASSEMBLE

29^e CONGRÈS / DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2010

Ils seront nombreux au palais des congrès de Montréal à se réunir sous le thème *Pour un Québec qui nous ressemble et qui nous rassemble* et de prendre le temps de réfléchir collectivement au type de société que nous voulons.

On y abordera différents sujets sociaux, économiques, environnementaux et politiques tandis que plus de 150 résolutions seront débattues; dont une soumise par le SFMM portant sur la nécessité d'obtenir des amendements législatifs à la Charte de la Ville de Montréal.

On y élira un nouveau secrétaire général puisque René Roy a annoncé qu'il se retirait pour une retraite bien méritée. Notre présidente Monique Côté sera également candidate à un poste électif afin de représenter le SCFP-Québec en matière de condition féminine. Pour plus de détails sur cet important congrès, surveillez notre prochain numéro du ColBlanc!

Source : les Nouvelles diffusées sur le site du SCFP-Québec : www.scfp.qc.ca

Les lockoutés du *Journal de Montréal* Un problème qui dépasse les syndiqués

Le conflit aura deux ans le 24 janvier prochain. Deux ans que les quelque 253 syndiqués se sont faits mettre à la rue.

Témoignant de son expérience lors du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui s'est tenu à Montréal les 27 et 28 novembre dernier, Richard Bousquet, vice-président de la FPJQ et chef de pupitre des arts et spectacles du JdeM a déclaré *«on a quelqu'un qui a la mainmise sur à peu près la moitié de la culture au Québec. Il contrôle aussi 40 % des médias et 50 % de l'auditoire. Il veut uniformiser les médias et les mettre au service de son empire. Ce n'est donc pas nous, les lock-outés, qui avons un problème, c'est la société québécoise.»*

Dans le cadre de ce congrès qui a pris l'allure d'un dévouement collectif contre l'empire PKP, le journaliste David Patry, a brisé l'omerta sur des pratiques journalistiques douteuses et a témoigné devant ses pairs leur exposant comment il avait été contraint de signer un article qui lui avait été dicté mot à mot par la directrice des pages culturelles, Michelle Coudé-Lord.

Rappelons que le 28 octobre dernier, les lockoutés lançaient la première édition de leur hebdomadaire papier; un appel au boycott du JdeM a été lancé à la population. Par solidarité, la FTQ a invité les syndiqués dans le cadre de son congrès. Parce que ce conflit nous concerne tous, soyons solidaires et souhaitons qu'en 2011 ces syndiqués puissent obtenir une entente honorable!

Pour une retraite à l'abri des soucis

La FTQ en campagne

Le système québécois actuel de sécurité du revenu à la retraite ne fonctionne pas. Trop nombreuses sont les personnes retraitées condamnées à la pauvreté. Au Québec, malgré que l'on puisse compter sur des revenus stables issus de sources publiques (RRQ et Sécurité de la vieillesse), la moitié des personnes retraitées de 65 ans et plus (45 %) sont financièrement démunies. Et les femmes plus encore que les hommes.

Des revendications à défendre

La FTQ croit que le Québec doit assurer une rente décente à tout le monde et met de l'avant trois revendications : bonifier la rente du RRQ; bonifier le Supplément de revenu garanti (SRG) et sécuriser les rentes des travailleurs et des travailleuses.

Vous pouvez faire que cela change

Afin que les lois soient modifiées, informez les députés de nos revendications. Pour se faire, visitez le www.ftq.qc.ca afin de connaître la marche à suivre. Parlez-en autour de vous et participez aux activités. Avec quelques petits gestes on peut changer les choses. Agissez.



Le travail ne permet pas toujours d'échapper à une situation de faible revenu

Selon l'Institut de la statistique du Québec, les résultats tirés des données de 2007 montrent que la relation négative entre le travail et le faible revenu n'est pas aussi forte qu'on aurait pu le croire. Ainsi, au Québec, près de la moitié des particuliers à faible revenu, âgés de 16 à 64 ans, ont travaillé au cours de l'année. De plus, la présence d'un faible revenu chez ces travailleurs n'est pas tant le résultat d'une plus faible participation au marché du travail, en matière d'heures et de semaines travaillées, que d'une faible rémunération pour les heures travaillées.

Moderniser les règles anti-scabs au Québec Québec Solidaire fait pression sur le gouvernement

Le député Amir Khadir a interpellé la ministre du Travail, Lise Thériault, afin que les *«clauses anti-briseurs de grève soient adaptées à la réalité du 21^e siècle»*. Alléguant qu'elles ne sont plus adéquates, le député Khadir a dit constater avec quelle facilité Québecor réussit à contourner l'esprit, sinon la lettre, de ces clauses dans le conflit au *Journal de Montréal*. Selon lui, la ministre ne démontre aucune volonté afin d'avancer sur cette question, malgré la motion adoptée le 22 septembre dernier par l'ensemble des parlementaires qui demandait la modernisation du Code du travail, particulièrement les dispositions anti-briseurs de grève.

Pour Amir Khadir, *«quand les patrons de Bombardier ont eu besoin d'aide pour obtenir le contrat du métro de Montréal, le gouvernement a pris les emplois comme prétexte pour foncer et adopter une loi spéciale»*, a-t-il affirmé en Chambre. *«Pourquoi, alors, les 253 travailleurs du Journal de Montréal ou les 500 de la raffinerie de Shell qui ont perdu leurs emplois n'ont pas droit à la même détermination du gouvernement?»*

Il en va de même pour Maripier Isabelle, présidente des jeunes libéraux du Parti libéral du Québec qui a demandé à son gouvernement, lors d'un discours devant les 600 militants réunis en conseil général à Lévis, le 14 novembre dernier, de presser le pas pour moderniser les dispositions anti-briseurs de grève dans le Code du travail du Québec. *«On ne peut tout simplement pas tolérer que les citoyens ne soient pas tous égaux devant une loi. Actuellement, il y a une iniquité qui est inacceptable pour les travailleurs. Pour nous les jeunes, c'est une bataille de principe»*, a déclaré la présidente.

Campagne Centraide 2010

Le pouvoir d'aider

Sylvie Beauchamp, déléguée syndicale au SFMM (SCFP) et secrétaire du comité des délégués sociaux



L'an dernier, les employés de la Ville de Montréal ont, une fois de plus, contribué généreusement à la campagne de souscription annuelle de Centraide du Grand Montréal en amassant des dons totalisant 639 629 \$ pour cet organisme. Mentionnons également que sur les 54,3 millions recueillis en 2009, Centraide a versé près de 31 millions de dollars en allocation à 204

organismes ou projets régionaux et locaux qui œuvrent dans les dix-neuf arrondissements de Montréal.

Cette année, la campagne de collecte de fonds a débuté le 28 septembre avec la traditionnelle *Marche des parapluies*, l'objectif a été fixé à 55,3 millions de dollars, soit 1 million de dollars de plus que l'an dernier afin d'aider davantage les personnes démunies.

Combattre la pauvreté et l'exclusion

Les allocations distribuées par Centraide servent à soutenir des organismes et des projets qui viennent en aide aux familles, qui combattent l'exclusion et facilitent l'intégration des personnes marginales ou exclues, qui redonnent à chacun des lieux d'appartenance ou qui aident les communautés à agir. Au total, année après année, c'est plus de 500 000 personnes qui reçoivent de l'aide grâce aux organismes et aux projets soutenus par Centraide.



Notre générosité fait la différence

C'est donc, encore une fois, un peu grâce à nous tous que quelque 500 000 personnes pourront bénéficier d'une aide dont elles ont grandement besoin. Comme coordonnatrice de l'équipe de

délégués sociaux du SFMM affectés à la campagne des employés et des retraités de la Ville de Montréal pour Centraide, j'ai eu le privilège de côtoyer et de travailler avec Patrick Dubois et Richard McLaughlin, directeurs syndicaux ainsi qu'avec Stéphane Armstrong, délégué syndical qui forment une équipe de délégués sociaux passionnés et dévoués.

Nous avons eu l'opportunité de rencontrer certains d'entre vous lors de conférences, activités ou événements, pour vous faire mieux connaître la mission de Centraide. À ce propos, nous tenons à remercier tous les solliciteurs et directeurs de campagne qui ont permis ces rencontres tenues sous le signe de la solidarité.

Un grand MERCI également à Monique syndicale de notre Syndicat, et à toute l'équipe syndicale qui croient à Centraide et le démontrent année après année.

D'ailleurs, comme c'est devenu la tradition, des activités «Centraide» ont été tenues au 429, rue de La Gauchetière. Les



Centraide
du Grand Montréal

employés ainsi que l'Équipe syndicale du SFMM ont pu participer à un encan, un dîner spaghetti et une «vente-concours» de desserts, le tout orchestré et organisé par France Dubois et Camée Aubut; coresponsables du PAM sans oublier, André Dollo, secrétaire général de notre Syndicat, à qui nous réitérons nos remerciements pour leur implication. Merci également à Louis Roquet, directeur général de la Ville de Montréal et président du conseil d'administration Centraide 2010-2011, pour son soutien à cette importante levée de fonds. Car, sans toute l'énergie des bénévoles

et sans notre participation à tous, cette importante démonstration de partage et de solidarité qui permet à des centaines de milliers de personnes «d'améliorer leur présent et de bâtir leur avenir» ne serait pas possible. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas encore les résultats de la collecte de fonds, cependant l'accueil que nous avons reçu partout où nous sommes passés nous permet de croire que, malgré la morosité économique actuelle, la campagne Centraide 2010-2011 sera un succès. Merci à tous!



Chiffre à retenir

1,5 pour cent de votre revenu. Voilà ce que vous devriez dépenser durant les Fêtes, a soutenu M. Hamza du *Investors Education Fund*, une firme de conseillers financiers à but non lucratif. Cela correspond à 750 \$ pour les Canadiens qui comptent sur un revenu de ménage moyen de 50,000 \$. Soulignons qu'idéalement, l'argent prévu pour ce temps de réjouissances devrait résulter des économies faites durant l'année alors que bon nombre de consommateurs en viennent à remplir leurs cartes de crédit, constituant une dette qui peut perdurer une bonne partie de la nouvelle année.

Source : La Presse Affaires, 28 novembre 2010

CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Menacer, crier,
C'est
intolérable!

Moi, je suis pour un milieu
de travail sain.

Le SFMM réussi à faire entendre sa voix

La FTQ demande une enquête publique

Michèle Blais, agente d'information



réoccupés par les scandales et les rumeurs de collusion et de corruption à Montréal, cela fait plus d'un an que notre Syndicat demande sur la place publique par le biais de communiqués, lors de présentations de mémoire en commissions parlementaires ou encore à l'occasion de rencontres avec le ministre Lessard, que le gouvernement initie une enquête publique sur le financement des partis et l'octroi de contrats dans le secteur municipal.

Nous sommes heureux de constater que, le 17 novembre dernier, lors d'une conférence de presse fort courue par les médias, le président de la FTQ, Michel Arsenault se soit rallié à notre point de vue, à celui du SCFP-Québec qui représente la grande majorité des syndicats du secteur municipal, soit 258 municipalités et à celui de la majorité de Québécois.

Rappelons que le SFMM a été le premier à sonner l'alerte et à exiger la tenue d'une telle enquête alors que la Ville de Montréal se dotait, pour sa part, d'une ligne de dénonciation dite «éthique» en espérant remédier à la situation!

2010-11-17 13:30
Nouvelle

Tout en maintenant les enquêtes policières
La FTQ estime que le temps est venu de mettre en place une commission d'enquête publique

Montréal, le 17 novembre 2010 – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) estime le temps venu pour le gouvernement Charest de mettre sur pied une commission d'enquête publique sur l'attribution des contrats publics à tous les niveaux.

Le temps est venu

« Nous avons laissé le temps aux policiers de faire leur travail et ils doivent continuer à le faire. Nous avons même dit, il y a un an jour pour jour, qu'à défaut d'une législation appropriée sur ces questions, le gouvernement devait instituer une enquête publique. Le temps est venu pour la mise en place d'une telle enquête publique dans les plus brefs délais », a fait valoir le président de la FTQ, Michel Arsenault, accompagné de représentants des syndicats municipaux et de la construction.



Propagande antisyndicale : attention... médias !

Maryse Chrétien, directrice syndicale au SDO et aux EAUX et membre du comité du journal



C'est le 16 novembre dernier, à l'occasion du conseil de direction, que vos représentants syndicaux ont accueilli Maude Messier, journaliste à l'Aut'journal, venue leur exposer les résultats de ses recherches sur le rôle des médias comme outil de propagande antisyndicale. Publiée dans *Les carnets de L'Aut'journal*, sa présentation, intitulée *Fronts communs – 40 ans de propagande antisyndicale*, a été fort instructive et très appréciée.

Des titres révélateurs !

Maude Messier a scruté les archives des principaux quotidiens québécois pour analyser la couverture médiatique des batailles des fronts communs syndicaux depuis 1972. Elle y a fait des découvertes

symptomatiques quant à la partialité des médias à l'encontre des syndicats et des membres qu'ils représentent.

L'analyse des titres de presse publiés depuis 40 ans au *Journal de Montréal*, à *La Presse* et au *Devoir* lui ont permis de tirer des conclusions révélatrices. Résultats? Il s'avère que les grands médias québécois ont véhiculé, depuis des décennies, une propagande antisyndicale bien ficelée, ce qui démontre qu'il ne faut pas sous-estimer le pouvoir des médias dans la manipulation de l'opinion publique aux profits des gouvernements. Voici un bref historique des armes de négociations livrées aux élus par les médias lors de périodes cruciales de négociations dans le secteur public.

1972-1978

En 1972, le plus grand Front commun

syndical (CSN-CEQ-FTQ) est formé. Le contexte social est alors favorable au mouvement syndical. Les syndicats mettent beaucoup d'énergie à faire connaître leurs revendications à la population. Le **NOUS** inclusif repris dans certains slogans de l'époque (*Nous le monde ordinaire*) est révélateur. Les enjeux syndicaux rejoignent les combats sociaux et vice-versa.

Pour miner cette synergie, le gouvernement Bourassa cherche à faire vibrer les cordes sensibles des électeurs et se sert

habilement des médias. Il se livre à une attaque en règle des syndiqués du domaine de l'éducation et de la santé, dans le but évident de faire éclater la chaîne syndicale. Curieusement, la fréquence du vocabulaire militaire utilisé par les médias pour qualifier les actions syndicales augmente. Des termes tel «*offensive*», «*affrontement*», «*guérilla*», «*désordre*» ou «*désobéissance civile*» apparaissent régulièrement dans les grands titres et les encarts de l'époque. Au lieu de réelles négociations, c'est la spirale conflictuelle qui s'engage et le mouvement syndical y verra sa réputation ternie.

1979-1980

Le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau amène l'ouverture des négociations des conditions de travail sur la place publique! Tout allait être su et connu aux yeux de tous et les médias ont été partie prenante du processus. Cette formule constitue un point charnière dans la détérioration progressive du pouvoir syndical. Les chefs syndicaux doivent modifier leur approche de négociation. De surcroît, les médias s'intéressent davantage aux prises de bec au sein des syndicats qu'aux véritables enjeux. Planifié par les élus avec la complicité des médias, c'est le début de l'isolement du mouvement syndical, un point tournant, selon Maude Messier, «*dans la stratégie propagandiste du gouvernement*».

1982-1990

Le contexte politique (échec référendaire), la crise économique et la crise des finances publiques ne sont pas pour favoriser les luttes syndicales, mais les médias contribuent encore largement à isoler le mouvement syndical. Les qualificatifs attribués aux syndiqués à l'époque perdurent encore aujourd'hui : «*les privilégiés du système*», «*les gras durs*», etc...

Les médias ne s'attaquent plus seulement au mouvement syndical en général, mais vont plus loin en ciblant directement les individus. La propagande prend un virage personnel comme si les syndiqués, à eux seuls, étaient

responsables de tous les maux économiques de la province. Cette observation se reflète par l'utilisation d'expressions malveillantes

pour qualifier les syndiqués telles que : «*les effrontés*», «*les sans-gêne*», «*les ennemis de la société*», «*les insolents*», et j'en passe!

Comme si ce n'était pas assez pour miner la crédibilité des syndicats, les médias y vont de témoignages de simples individus syndiqués en colère contre leur accréditation. Bonne tactique pour briser un syndicat de l'intérieur. Pire, des ententes négociées séparément érodent le mouvement et mettent à mal la solidarité syndicale.

2000-2009

C'est l'ère Charest. Celle de la rationalisation dans les dépenses publiques, de la sous-traitance et des partenariats public-privé. Les débats sociaux sont noyés d'expressions d'ordre économiques pour susciter la peur des gens et les soulever contre toutes requêtes et mobilisations syndicales. Les phrases massues arrivent à point, stratégiquement parlant, avant que les périodes de négociations débutent : «*L'atteinte d'un déficit zéro*», «*serrez-vous la ceinture*», «*négociations à coût nul*», «*budget dans le rouge*» se veulent des formules gagnantes pour les élus.

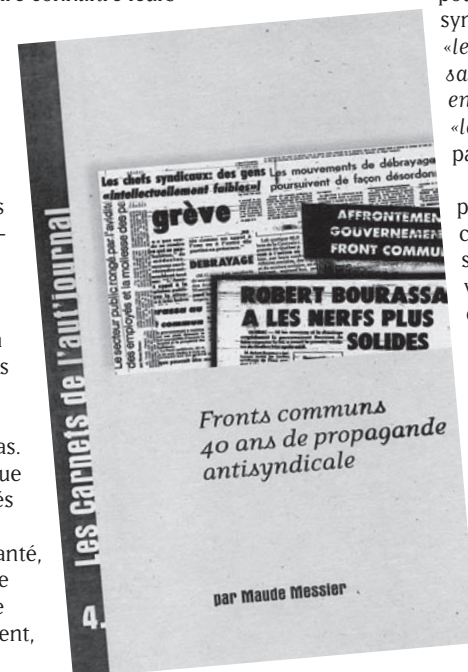
En attendant, des enjeux majeurs de société comme l'équité salariale sont repoussés, même si cela a fait l'objet d'une loi. Le mouvement syndical est de plus en plus étouffé par les décrets et lois spéciales qui dénaturent le principe de libre négociation. Les grands médias ne font pas ou peu état du fait que les conditions salariales des employés du secteur public sont souvent inférieures à celles des salariés du secteur privé.

2010 :

Un changement de cap? Peut-être. Maude Messier souligne que, malgré le discours antisyndical dominant des grands médias, l'opinion publique ne suit pas toujours et elle est beaucoup plus mitigée. Elle précise que «*Le fractionnement des tribunes publiques, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'Internet, permet d'observer ce timide glissement en faveur des syndicats.*»

La population, incluant le mouvement syndical, s'approprie de plus en plus les nouveaux réseaux de communications qui permettent de rejoindre l'opinion publique.

Pour ma part, malgré la concentration de plus en plus «totalitariste» des grands médias, je garde espoir que le mouvement syndical pourra contribuer, d'un clic à l'autre, à éroder suffisamment le discours néolibéral pour qu'émerge une nouvelle conscience collective où les considérations sociales prendront le dessus sur les «sacro-saintes» considérations économiques des bien nantis!



BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES
514-905-7366

GAGNANTES
CONCOURS **500\$ EN BONS D'ÉPICERIE**
FAITES VOS PROVISIONS !



M^{me} Hélène Cyr, membre du SFMM (SCFP)



M^{me} France Lamarre, membre du SFMM (SCFP)

Comment participer ? Il vous suffit de renouveler votre assurance, devenir un nouveau client ou obtenir une soumission (sans obligation de votre part).

PROCHAIN TIRAGE : 31 JANVIER 2011

Saviez-vous que ...

Votre assureur de groupe inclut gratuitement à votre contrat d'assurance habitation l'ASSISTANCE AURÉOLE ?

En effet, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** à un service d'assistance téléphonique pour des conseils d'ordres juridique, médical et domiciliaire. Son utilisation est entièrement confidentielle et sans aucun impact sur votre dossier d'assurance.

Vous aimeriez en connaître davantage sur les **offres exclusives disponibles** aux membres du SFMM-SCFP ?

Contactez-nous sans tarder.

L'équipe Burrowes travaille pour vous !



Offert en exclusivité aux membres du SFMM (SCFP) et leur conjoint(e). Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM-SCFP)



Des mots qui font suer ! Le lobby syndical est trop fort !



Gérald Brosseau, délégué syndical et responsable du comité du journal



J'écoutais l'autre jour une entrevue de Gérard Deltell à la radio de Radio-Canada et ce monsieur bien pensant affirmait que le lobby syndical était trop fort au Québec et qu'il freinait l'élan de l'industrie.

On aura compris que le chef de l'ADQ porte à droite. Pour ma part, je suis fier d'être syndiqué et je ne pense pas que le mouvement syndical freine quoi que ce soit, mis à part la propension des tenants du néolibéralisme qui, comme Deltell, ne voient le monde qu'en termes d'économie de marché ou de marges de profit et pour qui les politiques sociales, comme les

conditions de vie des travailleurs, importent peu!

Pour la droite néolibérale, la croissance économique est LE but ultime. Leur obsession pour l'argent, le profit et les taux de rendement toujours plus élevés les rendent indifférents aux revendications sociales les plus fondamentales.

Sans compter qu'ils oublient un peu trop souvent que pour faire rouler leur sacro-sainte économie, il faut bien que les gens consomment. Or qui dit consommation, dit pouvoir d'achat. Pour consommer, encore faut-il pouvoir obtenir un salaire décent.

Non mais, Deltell y me fait suer et pas à peu près!

Gestion du stationnement Un pas en avant, un pas en arrière !



Jean-René Usclat, agent d'information au SFMM (SCFP)



Vous vous souviendrez peut-être que la décision de transférer la gestion des parcomètres sur les voies artérielles aux arrondissements avait été annoncée fin septembre par une lettre administrative envoyée à tous les directeurs. Elle avait été applaudie par l'administration du Plateau-Mont-Royal, qui y avait vu l'occasion d'augmenter ses revenus de plus de cinq millions, et avait été vertement critiquée par Louise Harel, chef de Vision Montréal, qui déclarait alors que «Ça va être chacun pour soi. Derrière tout ça, c'est évidemment l'idée d'une courtepoinTE où chacun fait ce qu'il veut. C'est sûr que c'est un pas de plus vers des arrondissements de type ex-ville de banlieue».

Stop ou encore...

Or, voilà que le 22 novembre dernier, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a annoncé que la gestion des parcomètres ne serait pas remise aux arrondissements de la ville en raison de l'absence de consensus entre... les arrondissements! Il en a profité pour indiquer qu'il agissait ainsi dans le meilleur intérêt de tous et surtout, pour mieux réfléchir à la question! Pour lui, la gestion des parcomètres dans les arrondissements n'était qu'un scénario parmi d'autres.

Pour d'autres, dont les commerçants du Plateau Mont-Royal qui craignaient la diminution de la fréquentation de la clientèle dans l'arrondissement, il s'agissait d'un scénario inacceptable. D'autant que le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez, qui y avait vu une occasion en or d'augmenter les revenus de

son fief, avait claironné un peu tôt son projet d'ajouter 600 parcomètres sur le territoire du Plateau et de hausser la tarification à 3 \$ l'heure.

Tout écartillé... dans Montréal (sur un air connu)

Pour bien comprendre, il faut savoir que chacun des neuf arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal perçoit une partie des profits des parcomètres installés dans son réseau local. Le pourcentage des profits varie d'un

arrondissement à l'autre. Bref, il existe 19 arrondissements et 10 façons différentes de gérer les parcomètres.

Pour ma part, en plus de bien m'amuser à suivre «la saga du parcomètre», je n'en retiens, cyniquement je l'avoue, que du positif! Car, si l'administration Tremblay souhaitait donner un coup de main à notre campagne Montréal, fais une ville de toi!, en démontrant que la métropole

est dysfonctionnelle, c'est plutôt bien réussi! Remarque, je ne voudrais pas être à sa place, lui qui doit en avoir assez, pour paraphraser Robert Charlebois, d'être «tout écartillé» dans ce Montréal multidirectionnel... un peu «comme une boule de pool!» dans une partie à 19 joueurs.

Plus sérieusement, comme citoyen de Montréal, j'y vois surtout une autre bonne raison de convaincre le plus de gens possible de signer notre pétition. Vous pouvez le faire sur le site de l'assemblée nationale ou en passant par notre site dédié à la campagne médiatique du SFMM (SCFP) à l'adresse suivante : www.montrealfaisunevilledetoi.com.

C'est impératif si l'on veut que les choses changent à Montréal.



Brog

DÉJOUÉZ L'INDEXATION DE VOTRE RÉGIME DE RETRAITE EN COTISANT À UN REER.



Investissez avant
le 1^{er} mars 2011.

Les économies placées dans un REER, à l'abri de l'impôt, compléteront vos revenus de retraite.

Les versements périodiques,
une bonne résolution pour
l'année 2011!

Une façon simple d'accumuler de
l'argent! Les versements se font
automatiquement.
Vous pouvez en modifier le montant et
la fréquence en tout temps.

C'est Desjardins et encore plus !



Desjardins
Caisse du Réseau municipal

La force d'un groupe

Sans frais 1 800 465.2449 | www.desjardinsmunicipal.com

Caisse Desjardins du Réseau municipal

2600, boulevard St-Joseph Est, Montréal (Québec) H1Y 2A4 T. : 514 526.4971

Mélanie Bourgeois, présidente du CPE Cœurs de l'île

Portrait d'une Col blanc engagée



Qu'est-ce qui définit une personne? Son sexe? Son apparence? Son emploi? Son état civil? Qu'est-ce qui en fait un être d'exception? Sa personnalité? Ses relations? Dans une société où la

jeunesse, la beauté et le compte en banque font foi de réussite, se peut-il qu'il y ait des gens qui, par leurs intérêts et leur dévouement alimentés par le sentiment de faire ce qu'ils croient utile, contribuent au mieux-être de leur entourage et enrichissent notre société?

Je ne sais pas pour vous. Mais moi je crois que oui. Et la rencontre avec Mélanie Bourgeois renforce ma croyance.

La famille comme projet de vie

C'est dans les nouveaux locaux du CPE Cœurs de l'île, situés rue Gilford, dans l'arrondissement Rosemont — La Petite-Patrie, que j'ai donné rendez-vous à Mélanie. Agente comptable, en fonction supérieure, au Service des finances à la Ville de Montréal, Mélanie Bourgeois compte plus de huit années d'expérience au sein de la fonction publique municipale. Originaire de l'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-Aux-Trembles, elle y fera la rencontre d'un charmant électricien qui partagera son projet de vie : fonder une famille. Ils ont maintenant trois enfants. Olivier, l'aîné âgé de six ans et demi va à l'école primaire. Carolanne, la cadette âgée de trois ans et demi, et le petit dernier qui porte très bien son nom d'ailleurs, Benjamin, âgé d'un an fréquentent tous les deux le CPE Cœurs de l'île.

Mélanie et son conjoint ont choisi de vivre près de leurs proches dans l'arrondissement où ils ont grandi et où ils ont leurs habitudes, leurs ressources médicales et autres. Loin de la cohue du centre ville, préférant éviter les embouteillages des ponts, ils ont élu domicile sur l'île à quelques pâtés de maison de l'école de quartier.

Comme la grande majorité des femmes de notre époque, Mélanie a connu les tourments nés de l'envie de rester à la maison et veiller sur son aîné et de l'obligation de reprendre le boulot afin d'assurer les besoins économiques de sa famille. C'est d'ailleurs ce qu'elle s'apprêtait à faire lorsque je l'ai rencontrée alors qu'elle égrainait les quelques jours qui la séparaient du grand retour au travail.

Coup de Cœur pour le CPE Cœurs de l'île

Lorsque Mélanie reprend le travail après la naissance d'Olivier, elle a la chance de trouver pour lui une place à la garderie de la Ville de Montréal alors située sur Saint-Antoine Est, à quelques minutes de son lieu de travail. Le CPE Cœurs de l'île s'avère être une bénédiction pour les jeunes parents dorénavant aux prises avec une nouvelle réalité : celle de devoir concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles. Parce que le CPE est doté d'une équipe

dévouée, expérimentée et motivée, Mélanie constate avec soulagement qu'elle peut se consacrer au travail l'esprit en paix. Pendant les 35 à 40 heures qui la retiennent loin de lui, elle sait Olivier en sécurité, évoluant dans un environnement chaleureux, sécuritaire et stimulant.

Même si tout se passe bien pour elle au travail et pour Olivier au CPE, elle trouve difficile cette séparation et ne peut s'empêcher de ressentir une certaine culpabilité à se séparer ainsi de son tout petit. Elle décide donc de s'impliquer au sein du conseil d'administration (CA) du CPE et se retrouve ainsi au centre des décisions qui concernent directement Olivier, cela lui permet de garder un œil intéressé. Sachant y faire avec les chiffres, c'est à titre de trésorière que Mélanie assurera un rôle au sein du CA. Son temps est dorénavant partagé entre ses responsabilités familiales, professionnelles et sociales et sa volonté

d'assurer le bien-être de sa petite famille.

Quand maman rime avec passion

Mélanie attend ensuite un deuxième puis un troisième enfant. Les congés de maternité et parentaux se succèdent et lui fourniront l'opportunité de remplir les fonctions de présidente du CA

Selon une étude, il est considéré qu'un environnement où prévalent l'intervention précoce auprès des enfants et le développement de saines habitudes de vie s'avère un pilier essentiel à la réussite éducative, au développement et à l'amélioration de la santé de l'individu.

de la garderie établie dans un tout nouvel édifice, rue Gilford, à la suite du difficile épisode d'expropriation des locaux de la Ville de Montréal.

Quand je lui demande où elle prend le temps de dormir elle répond, «On essaie, au CA, de bien se partager les tâches et de se répartir le travail de façon équitable pour ne pas justement se surcharger mutuellement. Je suis présidente depuis 2007. J'ai eu le temps de me familiariser avec l'organisation et j'ai appris la routine. Je sais maintenant quels dossiers sont à venir. C'est donc plus facile pour moi. Ceci dit, nous avons aussi une très bonne équipe au CA, formée de parents utilisateurs dont tous sont employés de la Ville de Montréal, à l'exception de deux».

Elle enchaîne, «Notre CA est majoritairement constitué de mères et cette année, deux papas ont choisi de s'impliquer. C'est intéressant de compter sur l'implication des gars parce que cela apporte un point de vue différent et important. Nous avons plein d'idées et de beaux projets. Par exemple, on a mis sur pieds le projet de CPE Vert qui consiste à initier les enfants au compostage et à les sensibiliser à l'importance de prendre soin de notre environnement. On a choisi de réduire notre consommation de papier brun jetable au profit de serviettes réutilisables. À la pouponnière, nous sommes aussi en train d'expérimenter un projet pilote, en collaboration avec la SODER. Au lieu d'utiliser des couches jetables, on s'est tourné vers l'utilisation de couches en tissus alors qu'une

compagnie se charge d'assurer le service de nettoyage.»

Et de continuer «On participe aussi à une étude portant sur la nutrition en services de garde afin que les enfants, tout comme les parents, puissent adopter de saines habitudes alimentaires. D'une durée de trois ans, ce projet implique la collaboration de notre cuisinier, de notre personnel et des parents!»

Mélanie a l'œil qui brille quand elle parle de ces réalisations qui ont toutes reçu l'assentiment de la direction, assurée depuis tout près de 20 ans par Marie-Andrée Auclair, et le soutien du personnel. Ce sont 62 enfants et leurs parents qui récoltent les bienfaits de ces initiatives. Elle ne tarit d'ailleurs pas d'éloge pour les membres du personnel du CPE qui souligne-t-elle «ont toujours à cœur de travailler avec et pour les enfants et d'élever le niveau de qualité des services offerts. Ils font preuve d'initiative. Ils sont créatifs et soumettent de nouveaux projets... c'est jamais assez!»

Et de poursuivre. «On expérimente. Cela fait deux ans que nous sommes installés dans nos nouveaux locaux. On peut maintenant redémarrer les soirées d'échanges avec les parents sur des thèmes qui les préoccupent. On veut aussi mettre sur pied un moyen d'échanger les vêtements des enfants, devenus trop petits mais encore en très bonne condition, entre les parents utilisateurs pour les aider. Tout cela c'est stimulant. Cela vaut vraiment la peine d'y mettre le temps nécessaire.» Et comment!



Mélanie, Benjamin et Carolanne en compagnie de Marie-Andrée Auclair.

Des petits gestes qui rapportent gros

Lorsque l'on dresse le bilan de tout ce qui est mis en œuvre, on ne peut que saluer bien bas ces efforts collectifs locaux. Des gestes qui assurément laisseront leurs traces sur ces bouts de chou qui deviendront des citoyens en bonne santé, épanouis et conscients de l'importance de protéger l'environnement.

Un plus grand intérêt des parents

Cela est d'autant plus motivant lorsque l'on sait que le CPE a déjà connu des épisodes

où le CA était moins actif et où il était difficile de recruter et d'assurer une relève au sein du comité.

«Cela fait deux ans que nous avons une présence accrue de parents lors de notre assemblée générale. Cette année, il y avait trop de candidats pour les postes à pourvoir au CA. On a dû procéder à l'élection par vote secret après que l'on ait demandé aux parents de bien vouloir se présenter et exposer ce qu'ils pouvaient apporter au CPE», précise Mélanie.

Le nombre de parents prêts à s'investir au sein de l'administration du CPE augmente, ils répondent présents lorsque sollicités pour fleurir la cour extérieure ou rendre service. «On essaie toujours de voir ce que les parents sont prêts à nous donner. De plus en plus on a le réflexe de commencer par leur demander à eux avant d'acheter ou d'aller à l'extérieur. La réponse nous est favorable», déclare Mélanie.

À quand une deuxième installation ?

Étant donné le succès que connaît le CPE Cœurs de l'île et le fait qu'il recense plus de 300 noms sur sa liste d'attente, pourquoi ne pas agrandir les locaux ou ouvrir une deuxième installation?

«Parce que la Ville de Montréal nous refuse son soutien financier», rétorque Mélanie. «La convention signée entre la Ville et le CPE, il y a deux ans, stipule que nous devons offrir en priorité les places aux parents employés de la Ville en contre partie de l'aide financière consentie de 300 000 \$. Mais cela s'arrête là. Nous avons tenté à plusieurs reprises, tant avec le central qu'avec l'arrondissement Rosemont — La Petite-Patrie, que ce soit avec les gens des ressources humaines ou les élus, d'enclencher des discussions à ce sujet, nous tentons d'obtenir une rencontre avec Mme Thériault, on envoie des courriels, on fait des appels mais nous n'avons pas vraiment de réponse», expose la présidente.

«On tente de sensibiliser les élus à la nécessité d'agrandir parce qu'avec 62 places on n'est plus financièrement viable. On a fait une demande en 2008, quand le ministère offrait des places. On a essuyé un refus parce que nous n'avons pas de soutien financier autre que le ministère».

Des garderies en milieu de travail

Cette position adoptée par la Ville de Montréal est difficile à comprendre puisqu'on recense plusieurs garderies en milieu de travail qui reçoivent un soutien financier de l'employeur. Pensons à La gare de rires, la première garderie à offrir des services aux employés d'une société d'État fédérale. Elle constitue un exemple du soutien continu apporté par un employeur à un service de garde en milieu de travail. Dès l'hiver 2011, le CPE de l'Université de Montréal pourra recevoir 80 enfants de plus, dans un nouveau bâtiment, le ministère ayant acquiescé à sa demande d'augmenter le nombre de places.

«Nous aurions besoin soit d'un soutien financier de l'ordre de 25 000 \$ par année ou l'octroi de services comme ceux fournis alors que nous logions dans l'édifice de la rue Saint-Antoine. L'employeur nous fournissait le service de sécurité, le déneigement, l'entretien du bâtiment et le



Michèle Blais, agente d'information au SFMM (SCFP)

chauffage. Ici on doit assumer tous les coûts. En sortant les comparables, on s'est rendu compte que la plupart des CPE en milieu de travail reçoivent soit un montant d'argent ou des services alors que nous on n'a rien du tout», déplore Mélanie.

Une demande pour les horaires atypiques

Ce refus de soutenir, sous une forme ou une autre le CPE, a également pour conséquence de priver de service les employés qui travaillent selon des horaires atypiques. Le projet de deuxième installation propose une offre de services différente afin de soutenir les parents qui doivent travailler le soir, les weekends, etc. Que l'on pense aux pompiers, policiers, aux gens du 911, il semble que la Ville agirait en employeur responsable en offrant à ses employés une ressource pour pallier à leurs besoins. Mélanie explique que pour aller de l'avant avec le projet il faut «d'abord attendre que le ministère octroie des places additionnelles et ensuite obtenir un soutien financier de l'employeur. Or, mis à part une lettre de soutien de madame Beaudoin, nous n'avons rien reçu d'autre», précise Mélanie.

Campagne de levée de fonds

Pour pallier au manque de ressources financières, les parents se sont serrés les coudes et ont opté pour une campagne de vente de chocolat. Le CPE a aussi fait des démarches pour obtenir un numéro de charité. Mais encore là, ce sont les parents qui doivent investir du temps pour écouler leur stock de chocolat, payer ou faire payer leur entourage.

Juste de belles histoires

Au final, Mélanie Bourgeois se dit très satisfaite. Alors que les médias font leurs choux gras des histoires d'horreur que vivent certains enfants dans les garderies privées, il n'y a pas de comparaison possible avec ce que vivent les parents qui ont accès au CPE Cœurs de l'Île.

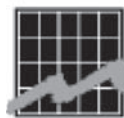
«Je ne suis pas inquiète. Je sais qu'on va prendre grand soin des enfants. Ici ils mangent bien. Ils ne sont pas rationnés. Même les poupons sont stimulés. J'ai aussi pu constater avec Olivier, que les enfants sont bien préparés pour la rentrée scolaire. Juste un exercice de feu à l'école. Il y a deux amis dans la classe d'Olivier qui ont fait des crises de panique totale alors que mon fils, qui a vécu des exercices de feu ici au CPE, savait ce que c'était».

Même si elle habite au bout de l'île, elle préfère faire un détour chaque matin pour confier ses deux trésors aux gens de la rue Gilford. Jumelée à un horaire de travail flexible, à l'entraide et la flexibilité dont font preuve les membres de son équipe de travail, à ses banques de vacances et de congés Mélanie peut envisager son retour au boulot avec confiance. D'autant plus qu'en matière de répartition des tâches, c'est assez équitable entre elle et son conjoint. Chacun fait sa part. «Je ne peux pas imaginer ce que je ferais si je ne pouvais pas compter sur lui et s'il n'était pas capable de cuisiner et de se débrouiller», me confie-t-elle, ajoutant, «Et puis depuis l'arrivée du troisième, j'ai appris à demander de l'aide. Tu te rends compte qu'il y a des gens qui attendent juste cela. Si je demande, c'est rare que j'essuie un refus... je sais que ce n'est pas tout le monde qui peut compter sur un réseau pareil. Je fais ce que je peux, on ne peut pas tout prévoir. Il faut apprendre à dire non».

'SODER Depuis 1996, la SODER conçoit des projets environnementaux avec une très forte dimension sociale, favorisant l'employabilité des jeunes. Issue du monde communautaire de Rosemont, à Montréal, et forte du soutien de ses partenaires de l'économie sociale, la SODER accompagne les citoyens et les professionnels vers le développement durable. La SODER est mandataire du programme éco-quartiers pour l'arrondissement Rosemont - La Petite Patrie.

BP : de marée noire à mare de profits

(texte paru dans le journal Métro le 11 novembre 2010)



Chaire
d'études
socio-économiques
de l'UQAM

Léo-Paul Lauzon, professeur au département des sciences comptables et titulaire de la Chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal



Une nouvelle est tombée cette semaine : moins de six mois après la catastrophe écologique de la marée noire dans le Golfe du Mexique, BP engrange un profit net de 1,8 milliards \$ au dernier trimestre. Même si, selon *Le Parisien*, «cette somme ne représente qu'un tiers des profits engrangés par BP un an plus tôt» (2 novembre 2010), on ne peut pas dire que c'est la grosse misère noire.

1,8 milliards pour un trimestre seulement, dus essentiellement à la remontée des prix du pétrole et du gaz naturel, dit tout! Qui aura donc véritablement payé la note de 40 milliards \$ pour la marée noire? Stephen Harper a déjà dit que les Canadiens se faisaient «escroquer» par les pétrolières, et *Le Devoir* du 21 octobre dernier titrait : «Prix de l'essence : les automobilistes se font siphonner 1,18\$ le litre», une hausse de 14 cennes en un seul jour. Pacotille! Tout le monde sait que le bond du litre d'essence relève de la nature déchainée, des Chinois, des Démocrates (que les Républicains vont remettre dans le droit chemin), de Discovery clouée au sol, du divorce de Christina Aguilera, name it! Jamais l'appétit du cartel pétrolier!

Admirons les belles valeurs morales de BP qui, en 2007, a viré son président John Browne pour homosexualité. Il faut aussi ajouter que BP a soutenu financièrement des candidats climatosceptiques lors des dernières élections américaines de mi-mandat... Changements climatiques? Encore, je suppose, les puissants lobbies environnementaux



qui veulent faire peur au monde et qui jalouent la réussite. Pis la marée noire n'a rien à voir avec le laissez-faire et la cupidité excessive des pétrolières. Les dirigeants n'y sont pour rien, même si aux États-Unis des experts affirment que BP savait que le puit était instable. Pas qu'un simple accident?

Une autre entrave qui va brimer la liberté des géants économiques: les Californiens ont voté majoritairement, début novembre 2010, un projet de loi visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) initié par le gouverneur Arnold Schwarzenegger. Ils ont rejeté une proposition financée à coups de millions par les pétrolières afin de reporter à tout jamais les objectifs de réduction des GES. Arnold a dit se réjouir, car «la tentative de suspendre (la loi) était l'œuvre des compagnies pétrolières cupides, qui ne voulaient rien d'autre que continuer à polluer notre État» (*Cyberpresse*, 3 novembre 2010). Un peu de retenue quand même!

Terminons sur une belle note : «BP est en hausse à la Bourse suite à des rumeurs d'intérêt d'Exxon» (*Reuters France*, 5 novembre 2010), la plus grosse compagnie mondiale, dont le président a dit, en 2005, ne pas croire au réchauffement de la planète (*Wall Street Journal*). Cette même pétrolière avait toutefois recruté, en 2005, le principal conseiller environnemental de George W. Bush, Philip Cooney, accusé d'avoir falsifié des rapports gouvernementaux pour minimiser l'effet des gaz à effet de serre. Pourquoi avoir tripoté alors qu'il n'y a pas de GES? Le marché «libre», merveilleux!

Le Brésil socialiste

(texte paru dans le journal Métro au mois d'octobre 2010)



Le Brésil, pays de 192 millions d'habitants, a frôlé la faillite durant les années 90 avec ses gouvernements de droite appliquant le catéchisme néolibéral. Puis, en 2002, les Brésiliens ont élu comme président le socialiste Lula, du parti des travailleurs. Depuis, personne ne peut nier les succès retentissants du Brésil alors que l'Irlande et l'Islande, les «darlings» des lucides, sont en banqueroute. Prenons quelques exemples : la «pauvreté au plus bas depuis 25 ans» (*La Presse*, 23 septembre 2006); «Le Brésil, l'endetté chronique et plus important emprunteur des pays émergents, est devenu un créancier net vis-à-vis de l'étranger» tel que rapporté dans l'article de *La Presse* du 12 mai 2008) intitulé : «Le miracle brésilien consacré». Enfin, dans le texte de *La Presse* du 19 avril 2010, on mentionne que : «Le Brésil a réussi à créer une véritable classe moyenne. En 15 ans, elle est passée 32 à 52 % de la population». Dans le *Devoir* du 2 octobre 2006 on signalait que : «Le Brésil avait remboursé par anticipation la totalité de ce qu'il devait au FMI et au Club de Paris». Pas mal pour un gouvernement socialiste.

Dans un article de *La Presse* du 25 septembre 2010 intitulé : «La plus grande émission d'actions de Petrobras», il est dit : «La société pétrolière brésilienne Petrobras a lancé une importante émission d'actions de 70 milliards US, ce qui en ferait la plus importante jamais réalisée au monde». À New-York, l'émission fut un succès. C'est le président Lula lui-même qui a sonné la cloche de la Bourse de São Paulo, car l'État est le principal actionnaire de Petrobras, dont la participation passera de 39,8% à 48% après l'émission. Au Canada, contrairement à la vaste majorité des pays producteurs d'hydrocarbures, on a privatisé complètement Petro-Canada sans aucun débat. L'illusion démocratique c'est ça. Déjà en 2007, le *Wall Street Journal* titrait : «Le réveil spectaculaire d'un géant.

Petrobras profite pleinement des talents brésiliens».

Prenons maintenant le cas de l'important constructeur aéronautique brésilien Embraer, pour lequel l'État s'est octroyé une «golden share», soit une action qui lui confère le dernier mot dans toutes les décisions majeures de la firme. Ici, on a privatisé Canadair à Bombardier, qui n'avait aucune expertise et nos gouvernements n'ont plus rien à dire. Idem pour la minière brésilienne Vale do Rio Doce qui a acquis Inco en 2006, notre principal producteur de nickel. Pour la transnationale Vale, c'est le gouvernement brésilien qui a le contrôle effectif sur les grandes orientations grâce aux «golden shares» qu'il détient.

Enfin, dans l'article de *La Presse* du 5 octobre 2010 intitulé : «Prix des médicaments génériques. L'industrie menace de retirer des produits de la liste des médicaments approuvés par le ministère de la santé et tarde à réviser ses prix à la baisse». Le gouvernement du Québec prend vraiment plaisir au chantage du privé. Au Brésil, face au taxage des pharmaceutiques, Lula a cassé un brevet de Merck et copié un médicament d'Abbott autre pays, autres mœurs.

Le Brésil nous montre comment contrer l'immobilisme, «réingénier» l'État et créer de la richesse collective autrement.

— Léopold Lauzon

SOLUTION
DE LA
PAGE 19

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1	D	I	S	C	R	I	M	I	N	A	T	O	I	R	E	S
2	O	P	E	R	A	T	I	O	N	N	E	L	E	T	A	
3	D	E	B	I	T	E	R	O	G	R	E	S	S	E	S	
4	E	C	U	M	E	R	A	S	U	E	P	I				
5	C	A	M	E	E	G	O	I	S	T	E	M	E	N	T	
6	A	S	B	R	E	V	E	T	P	A	C	T	E			
7	P	T	A	I	E	I	U	V	E	I	T	E	S			
8	H	A	R	P	O	N	N	E	R	E	L					
9	O	B	E	L	T	E	T	E	A	U	L	E	S	E		
10	N	A	V	A	L	P	S	F	I	E	R	T	E			
11	I	T	I	N	E	R	A	N	T	E	A	S	S	I	S	
12	Q	R	I	V	A	L	E	N	O	M						
13	U	T	E	R	U	S	F	L	B	L	A	M	E			
14	E	S	O	R	E	I	L	L	E	E	T	N	A			
15	A	C	N	E	V	E	U	V	E	A	T	P				
16	P	R	E	T		T	E	S	T	A	C	E	L	L	E	S

Du bon usage de la crise

«Pour croire qu'on peut avoir une croissance infinie dans un système fini, il faut être fou ou économiste. » Kenneth Boulding, économiste (mais il se soigne)



Susan George écrit un livre magistral en 1978, *Comment meurt l'autre moitié du monde : les vraies raisons de la faim*. Elle y dénonçait les échecs de la révolution verte (utilisation de variétés à haut rendement, d'engrais industriels, mécanisation, etc.), programme de la Fondation Rockefeller pour protéger la paysannerie asiatique contre le communisme, qui n'avait en réalité fait qu'augmenter les inégalités entre paysans pauvres et grands propriétaires fonciers ainsi que la mainmise des multinationales des semences et des grains. Depuis lors, elle a publié plusieurs ouvrages, toujours dans une optique militante réformiste. Présidente fondatrice d'Attac (mouvement pour une taxe sur les transactions financières et spéculatives), amie de Jean Ziegler (sociologue suisse, rapporteur des questions sur la faim à l'ONU) ce qui est bien; amie aussi, ce qui est moins bien, de Joseph Stiglitz (économiste, ancien conseiller de la Maison-Blanche, directeur de la Banque mondiale, passant du très capitaliste sommet de Davos au sommet altermondialiste de Porto-Alègre, ce BHL de l'économie prétend réformer le capitalisme), Susan George vient de publier *Leurs crises, nos solutions*. Elle y dénonce les politiciens néolibéraux responsables de la scandaleuse crise financière de 2008 et comment en sortir au bénéfice de tous.

Pour elle, nous vivons dans une prison à plusieurs sphères

(comme le goulag de Soljenitsyne à plusieurs cercles) qui sont la finance qui contrôle l'économie qui gère la société qui exploite et gaspille sans retenue les ressources de la planète. Cet ordre de priorité cause la crise que nous subissons et les autres à venir si rien ne change. Pour sortir de la crise, il faut inverser les priorités. La finance doit servir l'économie, l'économie être au service de la société qui doit préserver la survie de la planète, donc la nôtre.

Pris entre quatre murs !

Outre les sphères, elle utilise une autre métaphore : les murs. Il y a d'abord le mur de la finance. Dans ce système, les profits sont plus rapides, plus juteux avec les multiples produits qui reposent sur des spéculations, des variations quotidiennes des taux de change, des effets de levier, des ventes ou achats à terme, des titrisations (vente de dette en Bourse) plutôt que sur la vente ou la production de biens ou services réels. Quand cette économie-casino s'est effondrée, les gouvernements sont venus à la rescousse. Trop grosses pour faire faillites, les pertes et autres fumisteries du style PCAA (papier commercial adossé à des actifs) des banques sont épongées par les fonds publics. Le 2^e mur est celui de la pauvreté et de l'inégalité. Des journalistes comme Dubuc et Richer de *La Presse* ne cessent

de clamer qu'il n'y a pas assez de riches pour payer des impôts qu'un État-providence pourra redistribuer. C'est qu'ils n'ont pas encore compris que l'important ce n'est pas la quantité qui compte, mais la «qualité» (une qualité vaut 2 quantités disait Hegel). Au début des années Reagan et des politiques néolibérales, 1 % des Américains les plus riches recevaient 9 % des revenus totaux, 30 ans plus tard, ce même 1 % en reçoit 22 %. Les baisses d'impôts aux plus riches conjuguées au déficit budgétaire (l'État doit emprunter puisqu'il a diminué ses recettes fiscales, les riches peuvent investir dans les Bons du Trésor puisqu'ils ne peuvent pas tout dépenser en consommant) ont quand même profité à quelques-uns. Le 3^e mur est celui de l'alimentation et de l'eau. Plus de 30 ans après avoir écrit son premier livre, elle constate que la situation ne s'est pas améliorée, au contraire. Aux problèmes qu'elle a déjà dénoncés, il s'en est ajouté d'autres. Les pays du Nord continuent de plus belle à subventionner leurs

exportations agricoles tout en exigeant, hypocritement, des pays du Sud que cessent les aides de l'État pour supporter les cultures vivrières locales. De plus, les nouvelles productions d'agrocarburants utilisent du maïs ainsi détourné de l'alimentation humaine ou animale (pour produire du bétail) soi-disant pour réduire la consommation de pétrole. Une fumisterie, la production d'agrocarburant consomme plus de



Dans l'autre coin gauche, un autre point de vue



Michel Freitag, sociologue et philosophe, professeur à l'UQAM, a publié en 2008 *L'impasse de la globalisation, une histoire sociologique et philosophique du capitalisme*. Livre écrit en 2008 à partir d'entrevues diffusées à la Radio suisse romande avec Patrick Ernst, professeur de sociologie à la Haute École de travail social de Genève, en 2000 et 2001; il n'aborde donc pas la crise de 2008, mais la globalisation étant en grande partie responsable de cette crise, il m'apparaît intéressant d'en parler. Surtout que ses préoccupations rejoignent celles de Susan George qu'il traite d'un point de vue plus radical à la fois dans son analyse et ses conclusions. Radical au sens propre venant du mot latin pour racine, c'est-à-dire, aller au fond des choses.

Au milieu des années 1990, l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) a été négocié en secret par les 29 pays membres de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques). L'accord donnait tous les droits aux multinationales et tous les devoirs aux États. Selon le président de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il s'agissait, ni plus ni moins, de la «*Constitution d'une économie mondiale unique*», c'est-à-dire capitaliste. L'accord permettait à une entreprise de tenir un gouvernement responsable de toute entrave à ses activités (grèves légales ou non, manifestations, campagnes de boycottage) ce qui pouvait donner lieu à des indemnités (ces entraves étant considérées comme des expropriations!), l'accord pouvait annuler des lois d'aide à l'emploi (par exemple en faveur des handicapés), de protection de l'environnement, de développement local. Historiquement, une telle arrogance devant la souveraineté des États n'a peut-être pour précédent que les Traités inégaux imposés de 1839 à 1842 à la Corée, au Japon et surtout à la Chine. Le gouvernement chinois voulant interdire le commerce de l'opium, les Anglais répliquèrent par les Guerres de l'opium pour forcer la main aux Chinois et, au passage, se faire céder Hong Kong et les concessions internationales dans cinq autres villes chinoises. Ce lucratif

commerce, en même temps que le pillage de l'Inde, permit ce que Marx a appelé l'accumulation primitive du capital qui fera de Londres la première place boursière du monde. Les membres de l'OCDE, ne pouvant utiliser la politique de la canonnière contre leurs populations comme cela avait été fait avec la Chine (voir au cinéma *La canonnière du Jang-Tsé* avec Steve McQueen et *Les 55 jours de Pékin* avec Charlton Heston sur la révolte des Boxers), l'AMI a finalement été contré par des pressions populaires dans plusieurs pays, des critiques d'universitaires (dont Freitag avec *Le monde enchaîné, perspectives sur l'AMI et le capitalisme globalisé*) et des commentaires très fouillés dans des médias comme *Le Monde diplomatique*. L'AMI s'inspirait de l'ALENA, signé en 1994, tout en voulant aller plus loin dans le droit des entreprises. Un exemple, le Canada voulait interdire un additif pour l'essence produit par la compagnie américaine *Ethil Corporation* parce qu'il était possiblement cancérigène; fort du chapitre 11 du traité, la compagnie considère cette interdiction comme une expropriation et poursuit le gouvernement canadien pour 275 millions. Le Canada, craignant de perdre, n'a pas été en cour et a réglé pour 29 millions et la levée de l'interdiction; ce qui était un abandon de sa souveraineté. Le tribunal de ces accords, c'est une guerre de l'opium en permanence. C'est la dynamique de ce système que veut dénoncer Freitag dont il démontre la perversité intrinsèque, presque dès ses origines.

Pour comprendre comment a pu se produire l'hégémonie de l'économie sur le politique, il rappelle que le mot grec *oikonomia* (art de gouverner sa maison) s'appliquait à la bonne gestion des ressources pour satisfaire les besoins d'une communauté depuis le niveau familial jusqu'à celui de la cité (polis d'où politique). Ce mot s'opposait à chrématistique ou l'art individualiste de faire de l'argent pour de l'argent, du capital qui se reproduit. Au Moyen Âge, chrématistique a disparu comme terme pour devenir économique, ce qui d'un point de vue lexicographique est une usurpation d'identité. Cela peut sembler être de la chiure de mouche, du coupage de cheveux en quatre, alors qu'il s'agit d'aller au fond des choses,

à la racine pour dégager les grandes lignes de sa critique du capitalisme dès sa genèse.

La transformation des sociétés traditionnelles où l'économique se voulait l'allocation des ressources pour satisfaire des besoins en une société d'économie de marché (faire de l'argent individuellement), puis de marché généralisé (tout est marchandisable) avec le capitalisme industriel. En plus de se transformer, le système économique prenait le pas sur le système politique par la destruction des sociétés féodales, d'abord en Europe, puis en Amérique par le taylorisme (processus du travail à la chaîne), la révolution managériale par l'apparition des grands magnats, des capitaines d'industrie, des, non pas riches, mais des super-riches (les patrons d'entreprises comme Microsoft, Google Macintosh et, plus récemment Facebook et Twitter possèdent des fortunes personnelles supérieures au PIB de plusieurs nations). Cette évolution est considérée comme naturelle, donc allant de soi; mais ces super-riches conduisent la société comme une machine lancée à toute vapeur, sans rails, sans boussole, sans chauffeur (comme dans le film *J'a-t'il un pilote dans l'avion?*), sans autre volonté à produire et reproduire un mode de développement qui ne sait pas qu'il se dirige vers un mur. C'est avec cette interprétation de modernité des changements du capitalisme que Freitag, ne pouvant accepter que la globalisation soit un mouvement naturel, exprime son désaccord.

Son diagnostic, parfois catastrophiste, prend des allures d'apocalypse, mais il ne veut pas faire peur pour faire peur. Il s'agit d'une mise en garde, d'un avertissement réaliste (oui, oui) parce que le mouvement de l'histoire auquel nous devons faire face, n'a pas de vrai précédent. Il fait clignoter le feu orange parce que nous n'avons pas beaucoup de temps avant le feu rouge. Nous sommes prisonniers (il le voit lui aussi) d'une impasse qui nous forcera à choisir entre la vie et la mort (mort de la civilisation et même de la nature).

Les catastrophes sont non seulement possibles (il y a eu Tchernobyl, c'était en URSS dirait les Américains, oubliant Three Mile Island), mais de plus en plus probables (voir la



André Synnott, membre à l'OMHM et collaborateur au journal

pétrole qu'elle n'en fait économiser. Autre nouveau problème, les OGM vont accroître la dépendance des producteurs du Sud envers les multinationales des semences tout en réduisant la biodiversité (en attendant de réduire la sociodiversité?).

La question de l'eau est liée à l'agriculture et, donc, à la sécurité alimentaire. Déjà des tensions (qui pourraient devenir des conflits) apparaissent pour l'accès à l'eau douce. La Turquie érige des barrages sur l'Euphrate ce qui nuit, en aval, à l'Iraq. Israël entend contrôler l'eau du Golan annexé depuis la guerre des Six Jours (contre la Syrie) et du Jourdain (contre les Palestiniens, le Liban et la Jordanie). Sans oublier la possibilité que les États-Unis détournent vers le Sud l'eau des Grands Lacs pour irriguer la *Corn Belt*, productrice d'agocarburant, et arroser des terrains de golf. Elle combat, comme l'Attac, toute idée de privatisation des services d'eau potable et des nappes phréatiques. Exactement ce qu'exigent les représentants du FMI et de la Banque mondiale lorsqu'ils débarquent quelque part avec leurs gros Gucci. Le 4^e mur est le mur du conflit qui est plus ou moins généré par les autres. Les prochains conflits pourraient être causés pour l'eau, par l'accroissement des inégalités, les réfugiés environnementaux, en plus de l'augmentation exponentielle des budgets militaires pour lesquels les programmes d'ajustement structurel du FMI ou de la Banque mondiale ne parlent jamais de réduction.

marée noire du golfe du Mexique et qu'arrivera-t-il à l'Alberta après l'ère des sables bitumineux? Ou aux nappes phréatiques frappées par un accident d'exploitation des gaz de schiste).

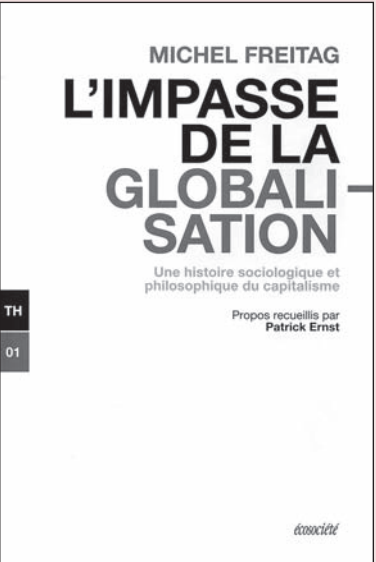
Les catastrophes sont au cœur même du système, inhérentes à un développement à tout prix. Le développement pour le développement, même durable est condamné sans appel. Il rejoint les théoriciens de la décroissance ou de la croissance zéro. Cette conclusion ne peut, à première vue, que susciter des résistances. D'abord, pourquoi réduire ou limiter la croissance alors qu'il y a encore tant de misère. S'il y a tant de pauvreté, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas assez de développement, mais parce qu'il y a des inégalités de plus en plus grandes causées ou acceptées par les gouvernements («*Sous un bon gouvernement, la pauvreté est une honte; sous un mauvais gouvernement, la richesse est aussi une honte*» Confucius). Cette solution, la seule possible, remet en question non seulement le mode de production, mais aussi le mode de consommation.

La remise en question est nécessaire pour préserver la diversité de la vie sur terre et une fracture sociale entre les possédants (de plus en plus minoritaires, démographiquement) et les possédés (très majoritaires). Cette remise en question rejette les fondements de la globalisation capitaliste qu'il faut remplacer par une économie planifiée (il le faut malgré les échecs des systèmes socialistes du XXe siècle) en fonction des besoins et non des désirs artificiels fabriqués de toutes pièces par la mode et la publicité pour le seul besoin du capital de se reproduire.

La solution : des réformes radicales

Comme dans son premier livre, son chapitre le plus long est celui des solutions. Résolument réformiste plutôt que révolutionnaire parce qu'elle ne voit pas le tsar qu'il suffirait de renverser ou le palais d'Hiver qu'il faudrait prendre pour que tout soit réglé. Elle propose des réformes quand même radicales. Ainsi, la socialisation du crédit, ce qui est différent de la nationalisation, qui permettrait ou obligerait les banques à jouer un rôle concret de développement plutôt que de chercher à faire des coups fumants à la Ponzi. L'annulation des dettes publiques des pays en échange de programme d'ajustement structurant (elle n'emploie pas cette expression) en faveur de l'éducation, la santé, l'agriculture vivrière, la reforestation pour lutter contre les gaz à effet de serre, une fiscalité progressive, la taxe Tobin sur les transactions financières (un peu plus à gauche, on lui dira «*pourquoi taxer le système financier plutôt que de l'abolir?*»), l'abolition des paradis fiscaux. Des mesures qui sont peut-être des grains de sable, non pas dans un engrenage, mais ce grain de sable supplémentaire qui parvient à faire tomber un tas de sable. Elle souhaite être, par ses livres et ses recherches, ce grain de sable qui fait tomber le tas et nous souhaite de l'être par nos lectures et nos actions citoyennes.

Susan George, *Leurs crises, nos solutions*. Éditions Albin Michel



C'est là l'aspect politique de sa démarche. Démarche qui est partie d'un point de vue philosophique dans sa description, dans son cheminement pour arriver au politique, c'est-à-dire au service du bien commun et du vivre ensemble. Passer de l'hégémonie de l'économie sur le politique à l'hégémonie du politique sur l'économique (Marx aurait peut-être dit remettre le politique qui marchait sur sa tête sur ses pieds) est nécessaire parce que c'est la tâche de l'heure. Seule l'action politique permet le pouvoir et la capacité de contrainte (sur les gouvernements) pour répondre au caractère global et urgent de l'ensemble des problèmes que nous devons résoudre.

C'est une démarche exigeante, mais qui peut amener le lecteur à adopter un cadre global pour comprendre des enjeux urgents et effectuer des choix en conséquence pour maintenir la survie des humains et de la planète.

Sartre disait que «*le monde peut se passer de littérature certes, mais il peut se passer plus facilement de l'homme*». Par contre, l'homme ne peut se passer du monde.

Michel Freitag, *L'impasse de la globalisation, une histoire sociologique et philosophique du capitalisme* (propos recueillis par Patrick Ernst). Éditions écosociété

Casse-tête

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
11																
12																
13																
14																
15																
16																

Horizontalement

- 1- Qui tendent à distinguer un groupe humain des autres, à son détriment.
- 2- Qui est en exploitation, fonctionne correctement ; Septième lettre de l'alphabet grec.
- 3- Dire mécaniquement et avec volubilité ; Géantes se nourrissant de chair humaine.
- 4- Se couvras d'une mousse blanchâtre ; Ornement vertical décorant la crête d'un toit.
- 5- Drogué, toxicomane ; D'une manière à rapporter tout à soi.
- 6- Moitié de domino ; Titre de propriété délivré au déposant d'une invention ; Accord, convention solennelle.
- 7- Enveloppe du traversin ; Inflammations des yeux.
- 8- Arrête quelqu'un au passage ; Qui est bien tel qu'on le dit.
- 9- Signale un passage douteux dans un manuscrit ancien ; Arbre étêté qui commence à refaire des branches ; Blesse, endommagement.
- 10- Relatif à la marine militaire ; Sentiment d'orgueil, de satisfaction légitime de soi.
- 11- Qui n'est pas sédentaire ; Solidement fondé, établi.
- 12- Personne qui prétend aux avantages qu'une seule peut obtenir ; Sert à désigner les êtres, les choses.
- 13- Nid de l'œuf fécondé ; Jugement de désapprobation sur quelqu'un.
- 14- En matière de... ; L'une des deux parties externes de l'ouïe ; Volcan actif d'Italie.
- 15- Dermatoses juvéniles ; Passereau d'Afrique au plumage noir et blanc ; Adénosine triphosphate.
- 16- Disposé, décidé à ; Mollusques à aspect de limace, se nourrissant de vers.

Verticalement

- 1- Relatif à la technique musicale fondée sur l'emploi des douze sons de l'échelle chromatique tempérée occidentale.
- 2- Racines vomitives ; Averse violente et abondante ; Souverain de Russie.
- 3- Sécrétion grasse de la peau ; Cordage servant au déplacement des charges cylindriques ; Pronom démonstratif.
- 4- Manquement très grave à la morale, à la loi ; Rendront plan ou uni.
- 5- Se dit d'un personne qui n'a pas réussi ; Sans engrais ni pesticides de synthèse ; Pour faire lever la pâte.
- 6- Répétèrent une seconde fois un processus ; Dont la surface est dédagée.
- 7- Apparence séduisante et trompeuse ; État d'Asie, dans l'Himalaya ; Plante à fleurs jaunes très odorantes.
- 8- Aimée de Zeus ; Conseil des délégués élus, en Russie ; Ces fruits charnus en forme de toupie, se consomment blets.
- 9- Dans la rose de vent ; C'est-à-dire ; Le point qui est au soleil levant ; Enduit utilisé pour boucher des réceptifs au contact du feu.
- 10- Écorce employée comme fébrifuge ou tonique ; Débarrassa, retira.
- 11- Pour la troisième fois ; Privé momentanément de sa conjointe ; Équateur.
- 12- Interjection espagnole ; Arme blanche pointue fixée à une poignée et munie d'une garde ; Vers grec ou latin.
- 13- Ensemble des travaux agricoles comprenant les semis ; Lituanie.
- 14- Fait de prendre en considération ; Plante cultivée comme fourragère ; Précède le stade génital, selon Freud.
- 15- Qui est sans force, sans expression ; Marque durable que laisse une plaie, une maladie.
- 16- Bassin d'une écluse ; Contrôlées, éprouvées ; Post-scriptum.



VS



VOYAGE À NEW JERSEY ET NEW YORK

CANADIENS DE MONTRÉAL
VS
DEVILS DE NEW JERSEY

Départ : vendredi le 1^{er} avril à 23 h 55
 Endroit : 1500 rue Des carrières (coin rue Marquette)
 Arrivée à l'hôtel : samedi le 2 avril à 7 h 30
 Départ de New Jersey : dimanche le 3 avril 9 h 30
 Arrêt à Woodbury : 10 h 30 magasinage + de 250 «outlets»
 Départ de Woodbury : 14 h 30
 Arrivée à Montréal : 22 h 00

Le voyage inclut :

- Une nuit à l'hôtel Sheraton Newark Aeropart Inter. N.J.;
- transport par autobus de luxe Coach Canada (vidéo et tv);
- un billet de hockey section 124 au Prudential Center (équivalent aux blancs du Centre Bell);
- le déjeuner continental à bord de l'autobus dans la nuit du samedi (muffins, croissants, jus et café);
- les breuvages (eau de source, liqueurs et chips dans l'autobus);
- tirages de prix de présences (commanditaires);

Obligatoire : passeport ou permis de conduire plus et assurance voyage médicale nécessaire

Prix : 199,00 \$ / personne (occupation quadruple)
 219,00 \$ / personne (occupation triple)
 239,00 \$ / personne (occupation double)

Dépôt de 100,00 \$ à verser le plus tôt possible, le solde doit être versé un mois après le dépôt.

Pour information, communiquer avec monsieur Blaise Biagio au 514 910-7502

UN CADEAU IDÉAL POUR VOS PROCHES À NOËL !



Pour un service à la clientèle de Qualité

LINDA BARKER

Courtier immobilier, La Capitale Prestige

(Cellulaire) 514-250-0650 ou (Bureau) 514-644-1844
 linda.barker@live.ca

Recevez un certificat-cadeau de 500 \$ à l'achat ou la vente de votre propriété par mon intermédiaire (sujet à certaines conditions).

NOUS OFFRONS DES PRIX IMBATTABLES À TOUS LES MEMBRES
 DU **CSFMM** DE MEME QU'À LEURS PARENTS ET AMIS.

MATELAS

Un concept de vente
 tellement différent !

Économiser
 jusqu'à **60 %**

Sur rendez-vous seulement
 514 721-1529 514 214-6557



Toute une gamme de matelas disponible



12935, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1A 1B9
 www.pointeauxtrembles.clubvoyages.com

Johanne René de Cotret

Présidente et conseillère en voyages

Cell. : 514 816-7768

Courriel : jrdec@clubvoyagespat.ca

Service personnalisé et
 livraison gratuite de documents



Obtenez des milles de récompense
 avec tout achat !

Voyagez et économisez en échangeant vos milles de récompense AIR MILES pour des certificats CLUB VOYAGES.
 385 milles de récompense = un certificat CLUB VOYAGES d'une valeur de 50 \$.
 Pour connaître les détails, n'hésitez pas à me contacter.

Vacances Soleil (formule tout inclus)

Circuits du Club Aventure

Voyages d'affaires

Croisières

Circuits européens et autres

Spéciaux de dernière minute

Assurance-voyage

ARTICLES DE PEINTURE
COULEURS PAR ORDINATEUR

Stores en bois
 Planchers flottants

Distribution Bélair
 8530, boul. Pie IX
 Montréal (Québec)
 514 593-5347

Rabais de 25 %
 à l'achat de
 peinture pour
 tous les membres
 du CSFMM

Voyages Rêve Évasion inc.
 675A, rue Notre-Dame
 Repentigny (Qc) J6A 2W5

Nancy Boivin
 Conseillère en voyages



Nouveau groupe en juillet 2011 pour la Grèce

Informez-vous à nos agents

50 \$ RABAIS SUR RÉSERVATION

Personnel qualifié, dynamique et attentionné

Service personnalisé, spécialité groupe, Europe et croisière

Faites de votre rêve une réalité avec nous !!!

Communiquez avec la propriétaire :

Nancy Boivin au 450 932-4145

Courriel : infos@voyagesreevasion.com

Les petites annonces du **ColBlanc**

Le COLBLANC offre aux membres actifs et retraités du Syndicat des fonctionnaires municipaux un service de petites annonces gratuites.

À vendre. 4 pneus d'hiver Goodyear, montés sur jantes. Format P18565R14. Prix demandé 100,00 \$. Pour information, Marc Gonin au 514 421-1027

Le spécialiste de l'aiguillage vous offre ses services pour l'aiguillage de tous modèles de couteaux, ciseaux (de couture, à bois, de sculpture, à gazon, à haies, etc.); pour sécateurs, taille de haies (électrique et gaz); haches, hachettes, tondeuse rotative (à tambour); lames de tondeuse; outils (rabots, varlopes, etc.). Pour un service rapide et personnalisé, adressez-vous à Jean-Claude Brunet, agent de stationnement au 514 943-1683 ou visitez le www.aiguillage.com

- **Courrier électronique**
colblanc@sfmm429.qc.ca
- **Courrier régulier**
 Petites annonces du COLBLANC,
 429, rue de La Gauchetière Est,
 Montréal, Québec, H2L 2M7
- **Télécopieur** 514 842-3683